

MIGRATIONS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



Les Bohémiens (gravure de Jacques Callot, 1621-1625)

MIGRATIONS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

André Larané

. L'humanité en marche (page 2)

Europe

. Le grand brassage médiéval (page 9)

. Des États-nations soudés... (page 16)

France

. Industriels en quête de main-d'œuvre (page 22)

. La France de demain (page 32)

Annexes

. Jérôme Fourquet – *L'Archipel français* (page 43)

. Stephen Smith – *La Ruée vers l'Europe* (page 49)

. François Héran – *Migrations africaines* (page 53)

. Michèle Tribalat – *Statistiques ethniques* (page 56)

. Hervé Le Bras – *Il n'y a pas de grand remplacement* (page 60)

Migrations d'hier et d'aujourd'hui

L'humanité en marche

Nous sommes tous des immigrés ! Cette formule s'applique à *tous* les êtres humains si l'on entend par là que nul ne peut se prévaloir d'être un pur *autochtone* (d'après un mot grec qui signifie : « né du sol »).

De fait, aussi loin qu'ils remontent dans le temps, jusqu'à l'*Homo erectus* d'il y a un million d'années, les paléontologues discernent des mouvements de population par expansion démographique et plus rarement par invasions, migrations volontaires ou migrations forcées. Ces déplacements concernent toutefois des effectifs très limités. C'est aujourd'hui 3% de la population mondiale. En dépit des apparences, la sédentarité demeure le propre de la nature humaine¹.

Les migrations capillaires, une réalité de tous temps et tous pays

Dans toutes les sociétés, il se trouve des individus qui font souche loin de chez eux, pour les besoins du commerce, par goût de l'aventure, par rejet de l'oppression, par le hasard des rencontres et de l'amour... Ainsi des commerçants vénitiens s'établissaient-ils au Moyen Âge à la cour du Grand Khan, à Pékin, tandis qu'un aventurier Toulousain ramenait dans sa patrie une jeune épouse rencontrée sur les bords du Niger ! Au XVIIIe siècle, des huguenots ont fui la France et se sont installés à Berlin ou même au Cap, en Afrique australe. À l'inverse, des Irlandais catholiques ont fait souche en France et même au sud des Pyrénées. Citons encore Marie Curie et Savorgnan de Brazza qui ont au XIXe siècle quitté leur pays pour servir et honorer la France.

- Ces migrations à double sens sont essentielles à la circulation des idées et des techniques et donc au progrès humain. Elles concernent néanmoins des flux réduits de personnes qui n'ont pas de mal à se fondre dans la population d'accueil de sorte qu'elles ne changent pas la nature des sociétés concernées. En cela, on peut les appeler « *migrations capillaires* » (*ténues comme un cheveu*) pour les distinguer des suivantes.
- Les « *migrations de peuplement* » sont caractérisées par des flux importants de population à partir de territoires en expansion démographique vers des territoires faiblement peuplés ou en décroissance démographique.

¹Gare aux effets d'optique. Les migrations actuelles vers l'Europe et l'hémisphère occidental ne doivent pas laisser croire à un monde en mouvement perpétuel.

3% seulement de la population mondiale est en situation de migration, soit environ 243 millions de personnes dont une moitié de femmes (source : ONU, 2017). Il s'agit pour l'essentiel de migrations de voisinage (Mozambicains en Afrique du Sud, Burkinabés en Côte d'Ivoire...).

Selon le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), les migrations résultent de situations de guerre pour 70 millions de personnes, dont 80% qui ont trouvé refuge dans un pays voisin du leur (Soudanais du Darfour réfugiés au Tchad, Palestiniens et Syriens au Liban, Tibétains en Inde). Douze millions sont hébergées dans un camp avec un statut de réfugié.

À cela s'ajoutent des trafics de main-d'œuvre apparentés à la traite (Philippins et Tamouls dans les émirats du Golfe) et des expatriations volontaires (Français à Londres et Montréal).

Les migrations intercontinentales et définitives concernent presque exclusivement les personnes à destination de l'Europe occidentale et de l'Amérique du nord. Les États-Unis sont en tête des pays de destination (46 millions de résidents étrangers) devant l'Allemagne (12 millions), la Russie (11,6), l'Arabie saoudite (10,1).

- Les *invasions nomades* et les *déplacements de population* liés aux guerres se distinguent des migrations précédentes. Elles imprègnent fortement la mémoire des peuples mais ne changent guère la substance des sociétés humaines.

Premières rencontres

La première migration notable remonte à l'aube des temps. Elle concerne un très lointain aïeul, *Homo erectus*, qui aurait migré il y a 2 millions d'années d'Afrique vers l'Eurasie. Ce fut la première « *sortie d'Afrique* ».

En Afrique même, l'*Homo erectus* évolua il y a 300 000 ans vers notre propre espèce, l'*Homo sapiens*. En Eurasie, il eut des descendants tels que Néandertal et l'*homme de Denisova*, il y a environ 500 000 ans. Il engendra aussi une espèce originale sur l'île de Florès (Indonésie), il y a seulement 80 000 ans.

Une deuxième « *sortie d'Afrique* » se produisit il y a environ 80 000 ans, quand quelques *Homo sapiens* s'établirent au Moyen-Orient où ils s'unirent aux représentants locaux de *Néandertal* et *Denisova*. De ces unions seraient issus les Eurasiens actuels si l'on en croit les dernières découvertes de la génétique.

Homo sapiens atteignit là-dessus des régions encore vierges de présence humaine : il y a environ 70 000 ans, il franchit les bras de mer qui séparent la Papouasie et l'Australie de l'Eurasie. Puis, il y a 35 000 ans, il traversa à pied sec le détroit de Béring qui séparait l'Asie de l'Amérique en profitant du faible niveau des océans pendant la dernière glaciation.

À la même époque, l'*Homo sapiens* moyen-oriental mâtiné de *Néandertal* gagna l'Europe où erraient de purs Néandertaliens. Ceux-ci, déjà en déclin démographique, ne tardèrent pas à disparaître, laissant le terrain libre à notre ancêtre, rebaptisé pour l'occasion Cro-Magnon ².

Qu'on ne s'y méprenne pas, ces mouvements de populations n'ont rien à voir avec la conquête du Far-West ! Au nombre de quelques milliers ou dizaines de milliers, les premiers humains n'avaient nul besoin de migrer pour trouver de quoi se nourrir. Lorsque les groupes familiaux s'agrandissaient, les cadets s'établissaient un peu plus loin que leurs aînés et, de proche en proche, ces groupes pouvaient ainsi occuper des continents entiers en quelques siècles, à raison de quelques kilomètres par génération !

De la même façon, ces groupes humains réduits à quelques familles ont pu se diversifier à partir de légères mutations génétiques il y a environ 35 000 ans, à l'apparition de Cro-Magnon et des différents groupes humains qui peuplent la planète (Africains, Asiatiques, Européens, etc.).

²Nous savons que l'extinction des Néandertaliens a été très progressive. Elle a débuté il y a 50 000 ans, soit bien avant l'arrivée des *Homo sapiens*, et s'est étirée sur vingt millénaires.

« L'hypothèse d'une démographie insuffisante paraît la plus convaincante. Des raisons d'ordre social ou culturel peuvent également avoir eu une influence. L'arrivée d'une espèce qui lui ressemble a probablement bouleversé la conception qu'avait Neanderthal du monde qui l'entourait ; c'est le choc (...). Comment Neanderthal a-t-il réagi ? Il a évité le conflit ! Or, lui étant plus fort et les premiers hommes modernes ni nombreux ni mieux armés, il aurait pu facilement chasser ces intrus de son territoire. Il a préféré s'éloigner... » écrit la préhistorienne Marylène Patou-Mathis.

« Tu deviendras le père d'une multitude de nations ! »

La promesse faite par Dieu à Abraham n'a rien d'extravagant. Il ne faut pas grand-chose en effet pour qu'un groupe humain croisse à l'infini, sous réserve bien entendu de n'être affecté ni par les épidémies, ni par les famines, ni par les guerres.

Un petit raisonnement mathématique en apporte la preuve : supposons que *cinq* femmes engendrent avec leur conjoint onze enfants et les mènent à l'âge adulte ; cela correspond à un indice de fécondité (dico) de 2,2 ; c'est à peine plus que le minimum nécessaire au simple remplacement des générations. Si les mêmes performances se reproduisent d'une génération à la suivante, il s'ensuit un doublement de l'effectif tous les deux siècles et les dix personnes initiales peuvent se targuer d'avoir au bout de 3 000 ans un million de descendants, soit la population totale de la Terre il y a 35 000 ans !

Migrations de peuplement

Depuis le commencement du monde, les migrations de peuplement s'orientent des territoires en excédent démographique vers les territoires faiblement peuplés ou en voie de dépeuplement. C'est de cette façon, lente, progressive et pacifique, que les chasseurs-cueilleurs ont occupé toute la planète.

Avec l'apparition de l'agriculture et de l'élevage, il y a dix mille ans, les femmes ont bénéficié de ressources mieux assurées et d'une existence plus stable de sorte qu'elles ont pu conduire à l'âge adulte un plus grand nombre d'enfants. Il s'en est suivi un décuplement de la population en quelques millénaires, jusqu'à atteindre plusieurs dizaines de millions d'âmes.

Partout dans le monde, par leur simple expansion démographique, les populations paysannes ont repoussé et supplanté les chasseurs-cueilleurs avec lesquels elles entraient en contact. Les violences, jusque-là limitées au rapt des femmes, se sont aussi intensifiées, alimentées par les crises climatiques qui détruisaient les récoltes et les troupeaux.

- Migrations africaines :

C'est ainsi l'agriculture qui a permis aux Africains actuels d'occuper toute l'Afrique intertropicale. Ces populations noires issues de l'*Homo sapiens* originel ont acquis la maîtrise de l'agriculture il y a environ dix mille ans, en même temps que les habitants du Moyen-Orient.

Bénéficiant de ce fait d'une croissance démographique relativement forte, elles sont sorties de leur foyer natif, entre le delta du Niger et le mont Cameroun, et ont occupé progressivement l'Afrique intertropicale en absorbant ou en repoussant devant elles les populations aborigènes à peau cuivrée ou noire qui y étaient établies (*Khoisans, Pygmées, Hottentots, Hadzas*).

Au XVII^e siècle, tandis qu'elles atteignaient le Limpopo, un fleuve d'Afrique australe, des colons hollandais débarquaient à la pointe du continent et fondaient la colonie du Cap. Cette circonstance a évité aux Khoisans de complètement disparaître (ces populations aborigènes d'Afrique australe ont



Aborigènes Hadzas du Kenya

ravi le monde entier à la faveur d'une comédie de Jamie Uys, *Les Dieux sont tombés sur la tête*, 1980).

- Migrations indo-européennes :

De même que l'Afrique a été colonisée par les Bantouphones, l'Europe et le sous-continent indien ont été colonisés il y a six mille ans environ par des populations d'éleveurs établies dans les régions du Don et de la Volga. Celles-ci ont vu leurs effectifs grandir irrésistiblement, ce qui les a amenées de proche en proche et par vagues successives à occuper les immenses espaces situés entre l'océan Atlantique et l'océan Indien. Selon des travaux récents, leur croissance démographique aurait résulté d'une mutation génétique grâce à laquelle ils auraient mieux digéré le lait de vache et ainsi survécu plus facilement aux disettes et aux famines !

Ces populations parlaient des langues apparentées que les linguistes modernes ont qualifiées d'indo-européennes, parce qu'elles sont à la racine de la plupart des langues européennes ainsi que de l'iranien et des langues de l'Inde du nord. Leur progression vers l'Europe et l'Inde a été plutôt violente si l'on en croit une étude publiée par *Science* (mars 2019) et citée par les *Cahiers de Science & Vie* (juillet 2019) : l'examen d'une nécropole en Espagne montre le remplacement de 40% du génome du peuple ancestral par celui des nouveaux-venus, lesquels auraient toutefois épargné les femmes pour se les approprier.

- Migrations chinoises et japonaises :

Les Chinois du *Fleuve Jaune* ont dès l'époque du Premier Empereur, il y a 2200 ans, entrepris de coloniser leurs marges. Ce mouvement d'expansion se poursuit aujourd'hui avec la colonisation du Tibet et du Xinjiang, au détriment des populations locales et de leur culture. Mais le Premier Empereur a aussi eu le souci de réunir ses sujets dans un ensemble indissociable et pour cela, il a procédé à des échanges de populations entre le nord et le sud de son empire. Il s'agit sans doute des premières migrations forcées de l'Histoire, si l'on met à part l'exil des juifs à Babylone, il y a 2600 ans.

On observe au Japon des migrations semblables, quoique à une échelle réduite, avec la colonisation par les Japonais de leur archipel au détriment des premiers habitants, des Aborigènes blancs, les *Aïnous*, lesquels ne sont plus que quelques milliers.



Aborigènes Aïnous du Japon

- Migrations européennes :

L'Europe contribua elle-même à peupler les autres continents. Du XVI^e siècle au XX^e siècle, nombre de ses habitants traversèrent les mers en quête de liberté et de mieux-être. On les évalue à cinquante millions sur quatre siècles.

Au XVI^e siècle, les Européens partis vers l'Amérique tropicale et l'Asie des épices étaient essentiellement en quête de fortune et d'aventures. Au XVII^e siècle, des émigrants chassés par les persécutions religieuses ou la misère ont commencé de mettre en culture l'Amérique du nord. Mais l'émigration européenne a véritablement pris corps aux siècles suivants, avec un pic dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, au moment où l'Europe connaissait sa plus forte croissance démographique.

Cette émigration européenne s'est dirigée quasi-exclusivement vers les marges de l'Occident, autrement dit vers des territoires à peu près vierges et seulement parcourus par des nomades. Il s'agit des deux extrémités du continent américain : l'Amérique du Nord, le rio de la Plata et le Brésil. Ajoutons-y l'Australasie (Australie et Nouvelle-Zélande), la Sibérie et également la pointe méridionale du continent africain.

Sur ces territoires, par leur arrivée en flux continu, les immigrants ont sans grande difficulté dominé les populations autochtones (Amérindiens, Sibériens, Aborigènes etc.) ; ils les ont rapidement remplacés, les exterminant ou les refoulant dans des réserves.

Les Européens ont par contre occupé en nombre beaucoup plus limité les régions andines (Pérou, Bolivie...) et l'isthme d'Amérique centrale, car ils ont été confrontés dans ces régions à des sociétés précolombiennes fortement structurées, denses, sédentaires et maîtrisant l'agriculture. Ils ont évité partout ailleurs les terres de vieilles civilisations non-occidentales, que ce soit en Asie, dans le monde islamique ou en Afrique intertropicale.

Au temps de son hégémonie planétaire, à la fin du XIX^e siècle, l'Europe a pu soumettre ces territoires et les coloniser (dico) mais en réduisant sa présence à quelques poignées de cadres militaires ou civils destinés à encadrer les populations.

Démographie migratoire : l'exemple virginien

La Virginie illustre les conséquences d'une immigration exogène, même ténue (les chiffres ci-après relèvent de l'imagination de l'auteur mais sont néanmoins plausibles ; ils n'ont qu'une valeur indicative).

Au début du XVII^e siècle, la future colonie anglaise était peuplée d'environ cent mille Indiens avec une démographie stable (2500 décès par an et autant de naissances). Arrive un premier bateau avec cent couples de colons anglais et autant chacune des années suivantes. Chaque couple anglais engendre en moyenne quatre enfants. Au final, le solde migratoire annuel est d'à peine 2 pour mille. Le solde naturel annuel est quant à lui de 4 pour mille grâce à 400 naissances supplémentaires qui s'ajoutent aux naissances indiennes.

Au bout de 30 ans, la Virginie compte encore 100 000 Indiens (oublions ceux qui ont été tués par les colons ou ont choisi l'exil) et déjà plus de quinze mille Anglais (environ 15% de la population totale). Ces derniers sont devenus assez nombreux pour n'avoir plus besoin des Indiens. Ils vivent entre eux, si l'on met à part quelques coureurs des bois mariés à des Indiennes. Un siècle après, ils seront devenus très largement majoritaires et pourront envisager de forger une nouvelle nation...



Réfugiés grecs au Théséion (1923, Athènes)

- Invasions, guerres et migrations forcées :

Les migrations de peuplement, par expansion démographique, se sont rarement déroulées de façon entièrement pacifique. Mais cette violence est peu de chose en comparaison de celle qui a accompagné les incursions de nomades dans les empires sédentaires.

C'est ainsi qu'à partir du Ve siècle av. J.-C., les empires apparus autour de la Méditerranée et en Chine ont excité la convoitise des peuples des steppes (Turcs, Ouïghours, Mongols etc.). Redoutables guerriers mais peu nombreux, ces peuples ont à intervalles rapprochés imposé leur domination sur les cultivateurs et les sédentaires (Chinois, Persans, Russes etc.) jusqu'à ce que l'avènement de l'artillerie les renvoie définitivement dans leurs steppes.

Les « *Grandes invasions* » qui ont affecté l'empire romain aux IV^e et V^e siècles de notre ère apparaissent comme des sous-produits des invasions nomades. C'est en bonne partie parce qu'ils étaient poussés par les Huns que les Germains établis en Europe orientale ont forcé le *limes* romain.

Les conquêtes d'empires par les nomades ont pu provoquer de grandes mortalités à l'instar des Mongols de Gengis Khan qui auraient causé la perte d'un quart de l'humanité (Steven Pinker, *La Part d'ange en nous*, 2017). Elles ont pu entraîner des bouleversements politiques, linguistiques et même religieux à l'instar des conquêtes arabes ou turques. Mais elles ont eu peu d'effet sur la composition ethnique des territoires. Ainsi les habitants du Maghreb ont-ils conservé très peu de gènes des envahisseurs arabes tout en ayant adopté la langue et la religion de ceux-ci. *A contrario*, les habitants de la Grèce actuelle tirent une grande partie de leurs gènes des Slaves qui ont occupé le pays au VII^e siècle après que celui-ci eut été dépeuplé par insuffisance de naissances.

Dans ses frontières actuelles, la Grèce a aussi accueilli en 1922-1923 les populations hellénophones et chrétiennes chassées d'Asie mineure par les Turcs...

Les migrations forcées concernent les déplacements de population pour cause de guerre et surtout les trafics d'esclaves à grande échelle. Ceux-ci ont débuté au VIIe siècle au Moyen-Orient. Dans les premiers temps de l'islam, les notables de Bagdad s'approvisionnent en esclaves blancs auprès des tribus guerrières du Caucase mais aussi auprès des marchands vénitiens qui leur vendent des prisonniers en provenance des pays slaves, encore païens.

Si la traite des esclaves blancs a rapidement buté sur la résistance des Européens, il n'en a pas été de même du trafic d'esclaves noirs en provenance du continent africain. La traite arabo-musulmane a commencé en 652, lorsqu'un général arabe a imposé aux chrétiens de Nubie (les habitants de la vallée supérieure du Nil) la livraison de 360 esclaves par an.

Le trafic n'a cessé dès lors de s'amplifier. On évalue entre douze à dix-huit millions d'individus le nombre d'Africains victimes de la traite arabe au cours du dernier millénaire, du VIIe au XXe siècle. C'est à peu près autant que la traite européenne à travers l'océan Atlantique, du XVIe siècle au XIXe siècle, autre cas majeur de migration forcée. Mais tandis que les seconds ont contribué au peuplement des Amériques, il n'en a rien été de ceux destinés aux empires islamiques car les trafiquants avaient soin de castrer les mâles avant le grand voyage. La majorité succombait des suites de l'opération.

Ces tragédies-là relèvent heureusement du passé mais les déplacements de population pour cause de guerre restent quant à eux d'actualité comme on l'a vu encore récemment dans la guerre de Syrie...

La fin du métissage

Par un paradoxe visible seulement des personnes familières avec l'histoire des populations, le monde est aujourd'hui plus éloigné que jamais d'un « *métissage généralisé* ». En effet, les migrations de peuplement concernent exclusivement l'Europe (y compris la Russie) et le Nouveau Monde anglo-saxon, soit huit cents millions d'habitants, à peine un dixième de l'humanité. Pour le reste, l'humanité paraît en ce début du XXIe siècle plus cloisonnée et moins « *métissée* » qu'il y a un siècle, à la veille de la Première Guerre mondiale et à la fin de la première mondialisation.

À cette époque-là, pas si lointaine, les Européens constituaient avec les Nord-Américains un tiers de la population mondiale. Présents dans tous les pays du monde, en Afrique, dans les pays musulmans, en Extrême-Orient et même dans le sous-continent indien, ils brassaient les populations à qui mieux mieux, transportant des Tamouls à Ceylan, à Maurice et aux Caraïbes, des *coolies* chinois en Malaisie comme en Californie, des Bengalis en Birmanie etc. Sans oublier bien sûr la traite des esclaves dans la période antérieure...

Nous n'en sommes plus là. Avec la fin du « *monde européen* », nous nous orientons à grands pas vers un monde constitué de nations en quête d'homogénéité et dans lesquelles les minorités ethniques et/ou religieuses sont persécutées. Les Ougandais ont expulsé leur minorité indienne, les communistes vietnamiens ont « *purifié* » leur pays en chassant métis, Chinois et Hmongs, les Algériens ont poussé au départ les pieds-noirs, les Birmans expulsent les Rohingyas, les Chinois parquent les Ouïghours etc. etc. Notons aussi que la diversité religieuse du Moyen-Orient et de la Turquie en particulier n'est plus qu'un souvenir avec la quasi-disparition des chrétiens d'Orient.

Font exception les terres d'immigration : Europe occidentale, Nouveau Monde anglo-saxon, et dans une moindre mesure Russie et Amérique latine.

Les migrations en Europe

I- Le grand brassage médiéval

Pendant le précédent millénaire, l'Europe occidentale a été la seule région du monde à n'avoir connu ni invasions ni immigration, à l'exception du Japon ³.

Cette stabilité démographique exceptionnelle a permis l'émergence à partir de l'An Mil d'institutions solides à l'origine des grands États actuels. Dans les quatre siècles suivants (XIe-XVe siècles), ce monde à la fois uni et conflictuel fut sillonné en tous sens par soldats, clercs, pèlerins et marchands. Ce grand brassage médiéval est à l'origine de notre civilisation et de sa grandeur ⁴.

Et naquirent les grands États européens...

L'extrémité occidentale de l'Eurasie a subi, il y six mille ans environ, l'arrivée de populations indo-européennes venues des environs de l'Oural et de la mer Noire (le Pont-Euxin). Ensuite, elle n'a plus connu d'immigration significative mais seulement des déplacements internes, à l'image des invasions germaniques dans l'empire romain ⁵.

C'est entre le Ve et le Xe siècles de notre ère - entre Clovis et Hugues Capet - qu'émerge notre civilisation. Durant ce demi-millénaire, l'empire romain, qui faisait l'unité du monde méditerranéen, explose en trois entités rivales : l'empire byzantin, le monde islamique et la chrétienté occidentale. Cette dernière est identifiée à l'*Europe* à partir du VIIIe siècle (jusqu'à, l'Europe ne désignait que la partie occidentale du monde gréco-romain par opposition à la partie asiatique).

La première occurrence du mot « *Européens* » (*Europenses* en latin médiéval) figure en 754 dans le manuscrit d'un chrétien anonyme de Tolède, *Continuatio Isidoriana Hispanica*, où il est question des guerriers francs qui ont arrêté les Sarrasins (dico) à la bataille de Poitiers, 22 ans plus tôt.

³L'archipel nippon n'a connu aucune vague migratoire ni invasion au cours du dernier millénaire (sauf l'occupation américaine). Il est avec l'Europe occidentale la seule région du monde dans ce cas.

En conséquence de quoi, le Japon est aussi, en-dehors de l'Europe occidentale, la seule région du monde qui a engendré une société féodale fortement structurée autour d'un réseau de seigneuries territoriales. Comme en Europe, cette féodalité a débouché après bien des vicissitudes sur un État de droit. Il ne faut pas s'étonner dans ces conditions que le Japon ait été en 1867 le premier pays non-occidental à entrer dans la modernité.

⁴Le grand historien Lucien Febvre écrit dans la Première Leçon de son cours professé au Collège de France en 1944-1945 : « *Pendant tout le Moyen Âge (un Moyen Âge qu'il faut prolonger très avant dans les Temps modernes), l'action puissante du christianisme, en faisant sans cesse passer, par-dessus les frontières mal assises de royaumes kaléidoscopiques, de grands courants de civilisation chrétienne détachés du sol, a contribué à donner aux Occidentaux une conscience commune, par-dessus les frontières qui les séparent, une conscience qui, laïcisée peu à peu, est devenue une conscience européenne.* »

⁵La stabilité de la population européenne depuis les invasions indo-européennes se lit aujourd'hui dans les études génétiques comme le note ci-après l'économiste britannique Paul Collier à propos de la Grande-Bretagne : « *Des progrès récents dans l'étude de l'ADN ont permis d'établir la filiation génétique des sujets [...]. Étonnamment, il en ressort que près de 70% de la population du Royaume-Uni descend en ligne directe des habitants de l'île au pré-néolithique - plus de quatre mille ans avant notre ère* » (Paul Collier, *Exodus*, 2013, 2019 pour la traduction, L'Artilleur, page 88).

C'est à cette époque-là que les « Européens » prirent donc conscience de leur identité face à leurs voisins byzantins et musulmans⁶.

Les dernières incursions étrangères en Europe furent le fait des Hongrois, stoppés à la bataille du Lechfeld en 955.

Ensuite, à partir de l'An Mil, la chrétienté médiévale, entre l'Ebre (Catalogne) et l'Elbe (Saxe), n'a plus connu d'invasions. Les nomades turcs et mongols en particulier se sont arrêtés à sa périphérie. Une anomalie au regard de l'Histoire et du reste du monde.

Du fait de cette stabilité démographique, les habitants ont pu dans chaque seigneurie ou village enraciner leurs coutumes dans la durée jusqu'à leur donner force de loi. C'est là l'origine du droit anglo-saxon, *common law* que l'on traduit par « *loi commune* » ou « *coutume* ».

Il en est résulté un concept nouveau, l'État de droit, devant lequel s'inclinaient les puissants comme les humbles.

Ce fut la clé du progrès, ce dont étaient conscients les contemporains eux-mêmes, y compris les Orientaux, comme l'atteste l'écrivain Ami Maalouf dans *Les Croisades vues par les Arabes*⁷.



Soldat carolingien (ivoire du IXe siècle)

⁶Tous les Européens descendent de Charlemagne, l'empereur qui vécut il y a 1200 ans et dont une quarantaine de générations nous séparent. Inutile pour s'en convaincre de consulter l'ADN. Le raisonnement suffit. En premier lieu, faisons l'hypothèse que tous nos aïeux jusqu'à Charlemagne, sur 40 générations, se soient mariés entre personnes sans aucun lien de parenté entre elles : cela signifierait 2 personnes absolument étrangères l'une à l'autre à la génération de nos parents, puis 4, 8, 16... jusqu'à *2 puissance 40* à la génération de Charlemagne, soit environ 1000 milliards de personnes. C'est à peu près vingt mille fois la population de l'Europe à l'époque de l'empereur (50 millions d'habitants) !

En deuxième lieu, on sait que l'empereur a engendré une nombreuse descendance. Celle-ci, par les mariages et les conquêtes, s'est alliée à toutes les lignées aristocratiques d'Europe et, par ses descendance illégitimes et ses rejetons les moins fortunés, elle a fécondé aussi les classes populaires.

Pour qu'un Européen du XXIe siècle n'ait donc aucun lien avec l'auguste Charlemagne, il faudrait que tous ses ascendants aient pu se reproduire en vase clos pendant quarante générations. En vertu des deux observations ci-dessus, c'est au moins aussi improbable que la destruction de Paris par une météorite dans le siècle qui vient. Précisons que cette observation s'applique à tous les Européens de l'Ouest ainsi qu'à leurs cousins du Nouveau Monde, sans doute aussi à la plupart des Européens de l'Est et à beaucoup de Méditerranéens du Sud et d'Orientaux (les croisés et les esclaves enlevés par les Barbaresques sont passés par là).

Les Africains et les Asiatiques n'ont quant à eux aucun motif d'avoir Charlemagne pour ancêtre. On peut toutefois ajouter suivant le même raisonnement que tous les Arabes du Moyen-Orient, ainsi que beaucoup de Berbères, d'Égyptiens et sans doute aussi de Turcs et d'Iraniens doivent avoir Mahomet pour ancêtre.

⁷L'écrivain Amin Maalouf a écrit en 1985 *Les croisades vues par les Arabes*, un essai qui met en évidence les « *infirmités* » dont souffraient déjà les Orientaux par rapport aux *Franj* (croisés d'Occident), en dépit d'une civilisation plus évoluée. Elles se rapportent aux invasions périodiques dont souffrait l'Orient et à l'absence d'institutions stables :

« *Un nombre considérable de guerriers des steppes, sans aucun lien avec les civilisations arabes ou méditerranéennes, venaient régulièrement s'intégrer à la caste militaire dirigeante. Dominés, opprimés, bafoués, étrangers sur leur propre terre, les Arabes ne pouvaient poursuivre leur épanouissement culturel amorcé au VIIe siècle* ».

Le grand brassage médiéval

L'État de droit a été consolidé en France et en Angleterre par une monarchie forte et centralisatrice qui a donné naissance aux deux premiers États-nations de l'Histoire. L'allégeance au souverain et l'obligation pour tous les hommes de prendre les armes à son appel sont devenus dans ces États le moteur de l'unité⁸. Mais celle-ci n'excluait pas l'ouverture sur le reste de l'Europe ou plutôt de la chrétienté.

À l'intérieur de ce monde sans frontières ni papiers d'identité, uni par la foi chrétienne et une langue commune, le latin médiéval, les hommes, les marchandises et les idées ont pu circuler tout aussi aisément que dans l'empire romain, un millénaire plus tôt.

1- Les guerres :

La guerre est l'un des aspects de ce grand brassage médiéval... mais ce n'est sans doute pas le plus important. Les guerres féodales furent le plus souvent des « *guerres privées* » entre voisins : on se disputait un château, une terre ou des prisonniers de marque que l'on libérait contre rançon.

Les guerres majeures, conduites par le suzerain (dico), étaient quant à elles limitées à quarante jours. Chacun était pressé de rentrer pour éviter que son domaine ne lui soit enlevé par un rival pendant son absence.

Au XIIe siècle, de nouvelles formes de guerres apparurent : les croisades. Elles conduisirent les cadets des familles seigneuriales à chercher fortune au loin. Les « *voyages en Terre Sainte* » mirent en branle des centaines de milliers de personnes, tant des manants que des chevaliers. Beaucoup ne revinrent pas, soit qu'ils périrent en route, soit qu'ils firent souche en un lieu hospitalier sur le chemin du retour, soit encore qu'ils s'établirent dans les États francs de Palestine (beaucoup de Libanais et de Syriens se flattent aujourd'hui d'avoir des croisés parmi leurs ancêtres).

Par ailleurs, chez les Franj, « *les féodaux, les chevaliers, le clergé, l'université, les bourgeois et même les paysans infidèles [musulmans] ont tous des droits bien établis. Dans l'Orient arabe, la procédure des tribunaux est plus rationnelle ; néanmoins, il n'y a aucune limite au pouvoir arbitraire du prince. Le développement des cités marchandes, comme l'évolution des idées, ne pouvait qu'en être retardé.* »

⁸En s'appuyant sur l'œuvre de l'historien Ibn Khaldoun, Gabriel Martinez-Gros montre dans *Brève Histoire des Empires* (Seuil, 2014) ce qui fait l'originalité de l'Europe du dernier millénaire : entre l'Ebre (nord de l'Espagne), l'Elbe (Allemagne orientale) et le Tibre (Italie centrale), l'absence d'invasions a permis l'émergence des États-Nations démocratiques, avec un peuple en armes, solidaire et responsable de sa propre sécurité. Partout ailleurs, tout au long de l'Histoire, les invasions successives ont conduit à la formation d'empires autocratiques fondés sur la domination des masses laborieuses par des milices recrutées chez les nomades.



Pierre l'Ermite harangue les croisés (manuscrit du XVe siècle)

Dans le même temps, la « Reconquista » battait son plein. La noblesse ibérique grignotait les royaumes musulmans de la péninsule avec le concours de nombreux cadets d'outre-Pyrénées. L'un d'eux, Henri de Bourgogne, hérita de son beau-père le comté de Portugal. Son fils en devint le roi après avoir chassé les derniers musulmans de la région en 1139.

Pareil destin faisait rêver les chevaliers français tout comme les artisans et les commerçants entreprenants. Chacun tenta de « bâtir des châteaux en Espagne » (l'expression date de cette époque), sur les plateaux de León et Castille dépeuplés par la guerre. Cette tradition d'émigration des gens du Midi vers l'Espagne allait se prolonger jusqu'à la Révolution !

Glissons sur deux épisodes particuliers qui n'ont pas laissé que des bons souvenirs aux Espagnols et aux Portugais : l'incursion de Du Guesclin et de ses *Grandes Compagnies* de pillards en 1369 et l'invasion des armées napoléoniennes en 1808.

Au XIIIe siècle, le Midi français souffrit à son tour de la croisade des Albigeois, la seule qui ait été conduite en pays chrétien. Elle offrit à de nombreux petits seigneurs du Bassin Parisien l'occasion de s'approprier de belles seigneuries languedociennes. De cette façon, la plus brutale qui soit, cette croisade contribua ainsi à rapprocher le Midi du Nord. Et aux siècles suivants, pendant la guerre de Cent Ans qui clôt le Moyen Âge, ces seigneurs du Midi allaient témoigner au roi capétien d'une fidélité bien plus ferme que les seigneurs franciliens !

La guerre de Cent Ans fut l'occasion de grandes chevauchées meurtrières à travers le pays, avec des armées disparates, constituées de mercenaires de toutes origines : Écossais, Gascons, Bourguignons, Allemands... Au demeurant, qu'en reste-t-il ? Pas grand-chose. La plupart rentrèrent chez eux après avoir pillé et tué à satiété. L'Histoire ne garde pas le souvenir de guerriers qui aient fait souche loin de leur pays.

2- Les pèlerinages et le commerce :

Il en va autrement des moines, pèlerins, marchands et colporteurs, compagnons et apprentis, clercs et étudiants... dont les déplacements pacifiques contribuèrent au lent brassage des populations dans un espace sans véritables frontières.

Les moines et les missionnaires, en premier lieu, ont joué un rôle essentiel dans la christianisation du continent et dans son unité spirituelle. Ainsi, en Grande-Bretagne où la culture latine et la religion chrétienne avaient été éradiquées par la conquête anglo-saxonne au Ve siècle, ce sont des moines irlandais et romains qui ont ramené l'île dans le giron occidental un siècle plus tard.

Cluny première abbaye libre de toute allégeance seigneuriale, donna dès le Xe siècle un élan sans précédent à la réforme religieuse en installant dans toute l'Europe un réseau très dense d'abbayes-filles et de prieurés. Dans le même temps, de grands sanctuaires témoignaient par leurs richesses de la ferveur populaire en ce Moyen Âge dominé par la foi : Saint-Martin de Tours, le mont Saint-Michel, Notre-Dame du Puy, Sainte-Foy de Conques etc.



Saint Jacques en pèlerin (miniature du XVe siècle)

Par petits groupes, les pèlerins arpentèrent les chemins dès avant l'An Mil, d'un sanctuaire au suivant, sans souci du temps qui passe. L'époque ne connaissait pas la montre et chaque départ se faisait sans garantie de retour ni surtout de date de retour. Sur le chemin très couru de Saint-Jacques de Compostelle, au sud des Pyrénées, des pèlerins français s'installaient à demeure et y fondaient des bastides, d'où le nom de *Camino francés* donné encore aujourd'hui à cet itinéraire.

Les clercs, autrement dit les gens qui avaient voué leur vie à l'étude et à l'enseignement, se signalaient par une mobilité qui n'avait rien à envier à nos étudiants Erasmus. Saint Thomas d'Aquin en porte témoignage. Né près de Naples en 1225, il étudia ou enseigna à Milan, Cologne, Paris, Toulouse... avant de mourir d'épuisement en se rendant au concile de Lyon en 1274.

Il en allait tout autant des marchands et colporteurs qui se déplaçaient de foire en foire, ainsi que des compagnons et apprentis qui allaient de ville en ville, de chantier en chantier, s'instruire et proposer leurs compétences.

Dans les foires de Champagne, les marchands lombards et flamands se rencontraient et échangeaient leurs produits sous la protection armée du comte.

Dès le XIIe siècle, dans toute la chrétienté occidentale, le commerce stimula la croissance urbaine et suscita la création de villes nouvelles où affluaient des gens de toutes origines qui fuyaient la servitude, la misère et l'oppression.

Le littoral méditerranéen connut une renaissance du commerce maritime avec



Bénédictio de la foire du Lendit, Saint-Denis (miniature du XVe s.)

Byzance et les « échelles » (ports) du Levant ainsi qu'avec l'Afrique du Nord. Montpellier, dans le Languedoc, bruissait de toutes les langues de la Méditerranée.

On y entendait en particulier des marchands orientaux ou musulmans venus d'Espagne ou du Maroc. Ils parlaient un étrange langage que l'on qualifie de « *charabia* », déformation du mot espagnol *algarabia* qui désignait la langue arabe.

Dans les villes du Sud, il arrivait aussi que l'on croise des esclaves noirs ou orientaux amenés par ces mêmes marchands ou par des marchands occidentaux qui avaient affaire sur les marchés d'esclaves du Caire ou de Fès.



Les Bohémiens (gravure de Jacques Callot, XVIIe siècle)

À Avignon, où résidait le pape au XIVe siècle, en lisière du royaume capétien, le cosmopolitisme était de règle. Dans cette ville opulente qui atteint les cinquante mille habitants, affluent des ecclésiastiques, des ambassadeurs, des marchands et des affairistes de toutes origines.

Avec une particularité : on y trouve plus de juifs que n'importe où en France, pour la raison que le pape leur garantit une protection plus sûre que le roi. La présence des juifs en Gaule remonte au début de notre ère mais c'est seulement à partir du XIIe siècle et des croisades qu'ils ont commencé à être l'objet de tracasseries ou de persécutions.

Autrement plus récente est l'arrivée des Tsiganes, Bohémiens ou gitans. C'est au début du XVe siècle que les chroniqueurs commencent à relater la présence de ces étranges communautés de nomades au teint basané venus d'on ne sait où. Ils bénéficient au début de la protection des grands féodaux. Mais à la fin du Moyen Âge, quand ceux-ci perdent de leur superbe au profit de la royauté et ne peuvent plus les protéger, leur sort se dégrade considérablement et ils se voient rejetés de partout.

3- Hymen royal :

Le mariage fut un autre facteur de brassage des populations européennes, non pas chez les gens humbles qui, pour la plupart, convolaient avec une personne de leur voisinage, mais dans les familles de la noblesse en quête d'alliances profitables. Dès le XIe siècle, le marché matrimonial s'étendit à l'ensemble de la chrétienté sous la pression de l'Église, qui sanctionnait très sévèrement les unions entre cousins, jugées incestueuses.

Pour échapper à l'excommunication (dico) qui avait frappé son père, le roi Henri 1er fit venir son épouse de Kiev. C'est à cette Anne de Kiev, mère du futur Philippe 1er, que nous devons l'acclimatation en Occident du prénom *Philippe*. Plus tard, c'est du Danemark puis du Tyrol que vinrent les deuxième et troisième épouses de Philippe Auguste.

Les grandes familles pratiquaient avec plusieurs siècles d'avance le précepte *hippy* en vogue dans les années 1960 : « *Faites l'amour, pas la guerre* ». C'est de cette façon que les Habsbourg ont bâti leur fabuleux empire européen à la fin du XVe siècle. Toutefois, la recette ne fonctionnait pas à

tous les coups. Isabelle de France, fille de Philippe le Bel, épousa Édouard II d'Angleterre mais leur fils Édouard III se révéla pour ses cousins du Continent le plus redoutable adversaire qui fut.

La guerre de Cent Ans se solda par un spectaculaire renforcement de l'État monarchique, avec ses officiers royaux, ses impôts et son armée permanente. Les provinces demeuraient très diverses, avec leurs privilèges, leurs coutumes, leurs préjugés et leurs dialectes mais déjà se faisait jour un sentiment national avec la « *préférence* » qui l'accompagne. « *Nul ne sera reçu aux bénéfices ecclésiastiques s'il n'est naturel français* », écrit le roi Charles VII en 1431.

Les migrations en Europe

II- Des États-nations soudés par une civilisation commune

L'unité de la chrétienté médiévale se fissure à la fin du XVe siècle et plus encore au siècle suivant. À l'image d'Érasme, érudits et artistes continuent d'arpenter l'Europe dans tous les sens en quête de mécènes et de protecteurs. Leur langue commune reste le latin, langue vivante s'il en est. Mais les grands pèlerinages s'essoufflent et les ordres religieux ne tissent plus leur toile à travers l'Europe.

Dans les faits, c'en est fini du grand brassage médiéval avec l'irruption de la Réforme protestante et l'apparition de grands États centralisés. Les langues nationales, français, anglais, italien, espagnol, allemand... permettent à chacun des grands États en gestation de cultiver son identité.

Les Européens n'ont plus à craindre d'invasions extérieures. Ils ouvrent les bras aux Byzantins chassés par l'avancée turque mais dans le même temps expulsent de l'autre côté de la Méditerranée les juifs (*marranes*) et les musulmans (*morisques*) qui ont conservé leur foi derrière une fausse conversion.

L'État monarchique

Les États nationaux prennent forme avec des frontières mieux dessinées, une langue officielle et une religiosité propre à chacun. L'Allemagne du Nord se voue à Luther, Genève et les Pays-Bas à Calvin, l'Espagne au Saint-Siège etc.

Les souverains demeurent fidèles toutefois aux alliances matrimoniales de sorte qu'il n'y a pas de familles plus « *européennes* » que les familles royales. Henri IV épouse une Italienne, Marie de Médicis, qui va régenter le pays à sa mort. Son fils et successeur Louis XIII épouse une Espagnole, Anne d'Autriche, qui, elle aussi, dirigera le pays à sa mort. Louis XIV épouse sa cousine franco-espagnole Marie-Thérèse d'Espagne, Louis XV, la Polonaise Marie Leszczyńska. Quant à Louis XVI, né de Marie-Josèphe de Saxe, il épouse Marie-Antoinette de Habsbourg-Lorraine.

Dans un esprit pratique, les souverains recourent aussi de façon systématique au recrutement de mercenaires étrangers, à commencer par François Ier, qui conclut un accord avec les Suisses après que ceux-ci eussent été réduits au chômage par leur défaite à Marignan.

Louis XIV gonfle ses effectifs militaires avec un quart d'étrangers, Allemands, Suisses... et également Irlandais. Une dizaine de milliers de ceux-ci, qualifiés d'« *oies sauvages* », se sont mis au service du roi de France après leur défaite face aux Anglais, à la Boyne, en 1691. L'un de leurs descendants, Patrice de Mac Mahon, servira Napoléon III avec le titre de maréchal de France avant de devenir président de la République.

Louis XV doit quant à lui sa plus belle victoire, Fontenoy (1745), à un condottiere, fils bâtard d'un prince allemand, le maréchal Maurice de Saxe. L'une de ses descendantes est la romancière George Sand.



Gardes-suissees sous Louis XVI (gravure de 1779)

Déplacements de populations

Aux XVI^e et XVII^e siècles, ce sont les conflits armés qui nourrissent les mouvements de population intra-européens. Mais ces derniers sont en tout état de cause très limités.

La persécution des juifs dans la péninsule ibérique provoque la fuite de quelques milliers d'entre eux au-delà des Pyrénées. Spinoza, à Amsterdam, descend de ces réfugiés, de même que Montaigne, dont la mère, Antoinette Loupes de Villeneuve, était la petite-fille d'un certain Lopès dy Villeneuve. Plus près de nous, Pierre Mendès France est aussi issu d'un *marrane* (juif converti).

Au XVII^e siècle, au cœur même du continent, dans le monde germanique, la guerre de Trente Ans entraîne des désordres de grande ampleur. Des provinces comme l'Alsace, la Lorraine ou la France-Comté sont largement dépeuplées et réoccupées par quelques dizaines de milliers d'immigrants venus de Suisse ou d'Allemagne.

Louis XIV, avec la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, provoque la fuite précipitée d'environ 300 000 de ses sujets protestants (1 à 2% de la population). Ils vont enrichir de leur travail les pays rivaux de la France.

Il n'empêche que les monarques se montrent par ailleurs accueillants aux étrangers de qualité. Richelieu et Anne d'Autriche ne craignent pas de confier les rennes du gouvernement à un diplomate italien, Mazarin. Plus tard, le Régent Philippe d'Orléans charge un financier écossais, John Law, de redresser les finances. Son demi-échec ne décourage pas plus tard Louis XVI de faire appel à un banquier genevois, Jacques Necker.

Les artistes, poètes et comédiens italiens ont les honneurs de la cour, de Léonard de Vinci, accueilli par François Ier, à Jean-Baptiste Lully, musicien favori de Louis XIV. Les savants, mathématiciens et astronomes voyagent et correspondent entre eux à travers toute l'Europe en ce XVIIe siècle qui est aussi le Siècle d'Or des sciences. Leibnitz rencontre à Paris Huygens et Malebranche. Il se rend ensuite à Londres pour rencontrer Newton.



Jules Mazarin (atelier de Pierre Mignard)

Le mouvement se prolonge au siècle suivant. Au milieu du XVIIIe siècle, dans les salons parisiens se croisent, excusez du peu, Turgot, Diderot, Hume, Franklin, Smith, Beccaria, Lagrange, Laplace, Grimm etc. Rousseau mais aussi d'Holbach et Helvétius font honneur aux lettres françaises, bien que nés hors des frontières. Il est vrai que la culture aristocratique et raffinée de Versailles et Paris séduit bien au-delà des frontières, jusqu'à Saint-Petersbourg et Richmond (Virginie).

Ces bonnes manières se prolongent jusque dans les premières années de la Révolution. Des étrangers tel le Prussien Anarchasis Cloots se mettent à son service avec une passion qui leur coûtera la vie.

Mais le plus important est ailleurs, dans l'afflux d'étrangers entreprenants. Dès la fin du XVe siècle, les rois ont appelé des soyeux italiens pour développer à Tours et Lyon une industrie nationale de la soie. Plus tard, ils ont fait appel à des Hollandais pour relancer la construction navale ou assécher les marais.

À Cognac, la famille Hennessy, originaire d'Irlande, met au point et développe la liqueur qui fera la gloire de la région. Au Siècle des Lumières, dans une France en pleine croissance économique et démographique, Christophe-Philippe Oberkampf, un teinturier originaire de Stuttgart, crée une manufacture au sud de Paris, à Jouy-en-Josas, en 1760. Au Creusot, en 1782, un Anglais, William Wilkinson, monte une fonderie de canons avec Ignace de Wendel, maître de forges originaire de Lorraine.



La forge fondée au Creusot par William Wilkinson (1779)

Les États-nations

Ces migrations capillaires (« aussi ténues qu'un cheveu ») s'ajoutent aux déplacements de populations et au brassage médiéval. Tout cela fait que les Européens, « de l'Atlantique à l'Oural », ont tous des ancêtres communs pour peu que l'on remonte dans leur généalogie jusqu'à l'An Mil.

Cela n'empêche pas toutefois la formation d'États-nations plus ou moins hostiles les uns aux autres à partir du XVI^e et surtout du XVII^e siècle. Les traités de Westphalie, qui clôturent en 1648 la terrible guerre de Trente Ans, marquent une étape décisive dans ce processus. Au même moment, les deux grandes puissances commerçantes que sont les Provinces-Unies (Pays-Bas) et l'Angleterre se font la guerre pour la maîtrise des océans et des routes maritimes, en usant de l'arme protectionniste. On établit aux frontières des postes de douanes et des lignes de fortifications mais cela n'empêche personne de circuler librement d'un pays à l'autre tout comme aujourd'hui au sein de la *zone Schengen*.

Une nouvelle étape est franchie avec la Révolution française. Celle-ci, à ses débuts, s'inscrit dans la continuité de l'Ancien Régime. Elle engage avec brio une réforme magistrale des institutions et soulève l'enthousiasme des élites éclairées d'Europe. Elle émancipe au passage les protestants et les juifs. Ces derniers, 30 000 au total (à peine un millième de la population française), divisés en communautés très diverses, sont priés de devenir des citoyens comme les autres.

Le gouvernement révolutionnaire dissipe le flou artistique des siècles antérieurs. Désormais, une frontière n'est plus une zone où s'imbriquent des droits et des coutumes de diverses origines, comme c'était encore le cas en Alsace, mais une ligne nette et bien dessinée. D'un côté, on est français à 100%, de l'autre étranger.

Tout dérape quand les députés se mêlent des affaires religieuses, heurtant les convictions du roi et des humbles, jusqu'à susciter contre eux une succession de coalitions des monarchies européennes. Les guerres révolutionnaires et napoléoniennes, de 1792 à 1815, ont pour effet d'éveiller les nationalismes en France et dans toute l'Europe. À la fidélité à la personne du roi se substitue la fidélité obligatoire à une entité supérieure, abstraite et immortelle, la Nation, qui se confond avec la patrie de naissance !



Passeport à usage intérieur (1792)

Signe des temps, un décret de l'Assemblée nationale du 28 mars 1792 instaure les premiers passeports et fait obligation d'en être pourvu à tout citoyen désireux de quitter son canton comme à tout étranger circulant en France.

Le document tombera toutefois en désuétude à la fin du XIXe siècle et fera son apparition avec force à la faveur de la Première Guerre mondiale...

Sous la Restauration, après la chute de Napoléon, de grands esprits comme Guizot, Thiers, Michelet... inventent l'Histoire nationale, laquelle se

substitue aux chroniques royales et aux grandes fresques universelles. Le roi Louis-Philippe Ier inaugure à Versailles un musée de l'Histoire de France.

On se retrouve entre soi mais le sentiment d'appartenance à une même civilisation européenne ne faiblit pas pour autant. Les mouvements artistiques et culturels ne connaissent pas plus de frontières qu'au Moyen Âge ou à la Renaissance. Après l'art gothique, l'humanisme, les Lumières... les élites communient dans le romantisme et plus tard encore l'Art nouveau... Si l'Allemagne et l'Italie n'ont plus beaucoup la cote, il n'en va pas de même de l'Angleterre dont les succès suscitent l'admiration universelle. Lamartine, Vigny, Tocqueville épousent une Anglaise !

L'amélioration des conditions de vie, l'hygiène et la vaccination entraînent au XIXe siècle une baisse rapide de la mortalité infantile dans la plupart des pays européens. Le surcroît de population nourrit la révolution industrielle et va remplir les usines. Il va aussi peupler les espaces à moitié vides du Nouveau Monde. C'est ainsi que les États-Unis deviennent le *melting-pot* (« creuset ») dans lequel se fondent plus ou moins toutes les populations venues du *Vieux Continent*.

La France, pays le plus peuplé d'Europe jusqu'au XVIIIe siècle, a innové en inventant dans les années 1760... le planning familial !

Pour la première fois, des populations entières choisissent de diverses façons de « tromper la nature » et limiter leur descendance. Un siècle plus tard, quand le pays accomplit sous le Second Empire sa révolution industrielle, il s'ensuit que les industriels doivent aller chercher un complément de main-d'œuvre dans les pays voisins, Belgique (Borinage), Suisse, Italie etc. Cette immigration inédite va se prolonger entre les deux guerres mondiales avec l'arrivée de Polonais puis, dans les années 1960, de Portugais.

Au tournant du XXe siècle, les Européens, héritiers d'une civilisation qui a tout inventé du monde moderne, dominent la planète comme aucune autre entité auparavant. Rivaux et alliés à la fois, ils ont d'autant plus de facilité à assurer leur domination qu'ils disposent de l'avantage du nombre : le *Vieux Continent*, pas si vieux que cela, porte un quart du milliard d'êtres humains que compte la

planète en 1900, et c'est sans compter les extensions de l'Europe (Amériques, Australie, Sibérie, Afrique australe).

Deux guerres mondiales vont retourner la situation. Vaincus par leur *hubris*, les gouvernants européens vont tomber de leur trône et passer la main aux Américains. Dans les années 1960, les grands États industriels, touchés à leur tour par la dénatalité, vont comme la France faire appel à une immigration de labeur et, pour la première fois depuis mille ans, l'Europe va connaître l'arrivée en masse de nouvelles populations sur son sol : Algériens en France, Turcs en Allemagne, Pakistanais en Angleterre, Indonésiens aux Pays-Bas...

Les migrations en France

I- Avant 1974 : industriels en quête de main-d'œuvre

Dans le premier millénaire de son existence, la France n'a connu aucune immigration notable. C'est de manière continue, par les pèlerinages, le commerce, les guerres... et les mariages dynastiques que se sont brassées les populations des provinces françaises et de l'ensemble de l'Europe.

Un premier changement s'amorce au milieu du XIXe siècle, sous le Second Empire, en lien avec la révolution industrielle et la chute de la natalité. L'exode rural ne suffisant pas à assouvir les besoins en main-d'œuvre des entrepreneurs, ceux-ci se tournent vers les voisins européens. Les étrangers sont un peu plus d'un million sur 40 millions d'habitants à la veille de la Grande Guerre : 420 000 Italiens, 290 000 Belges, 100 000 Espagnols, 100 000 Allemands etc.

La Première Guerre mondiale va amplifier les handicaps démographiques du pays et conduire à une politique d'immigration beaucoup plus active et volontaire. De là date le nouveau visage de la France.



Hommage aux amis de Montparnasse (fresque murale de Marie Marevna)

Migrations dans la France d'avant la France

Aux Ve-VIe siècles de notre ère, dans l'ancienne Gaule qui allait devenir pour l'essentiel la France, on évalue entre 5 et 10% l'apport migratoire des tribus germaniques sur un total d'environ huit à dix millions d'habitants. À ces immigrants francs, burgondes, wisigoths... se sont ajoutés quelques dizaines de milliers de Bretons (Celts) établis en Armorique.

La deuxième vague d'invasions, aux VIIIe-Xe siècles, a été beaucoup plus ténue, mis à part l'apport normand à l'embouchure de la Seine. Les Hongrois n'ont fait que passer et les Arabo-berbères musulmans ont été chassés par Charles Martel de la Septimanie (le Languedoc actuel) avant d'avoir eu le temps d'y faire souche.

L'appel de l'industrie

En 1851, lors d'un premier recensement, on dénombrait en France 380 000 étrangers, soit à peine plus d'un pour cent de la population nationale. Encore s'agissait-il pour l'essentiel de Belges, Suisses ou Allemands venus en voisin travailler dans les industries frontalières.

Tout allait changer avec l'industrialisation à marches forcées du pays sous l'impulsion de Napoléon III.

Ne trouvant pas assez de main-d'œuvre dans les villes, les industriels allaient la chercher dans les villages encore surpeuplés, qui voyaient pour la première fois au milieu du XIXe siècle leur population diminuer : c'était le début de l'exode rural.

Mais ils allaient aussi faire appel à une immigration de masse, une première depuis... Rollon et ses Normands, près de mille ans plus tôt ! C'est que la France connaissait, bien avant tous les autres pays européens, une forte baisse de la natalité. Sa population, en un demi-siècle, avait augmenté de moins d'un quart (de 29 à 36 millions d'habitants) tandis que celle du Royaume-Uni avait doublé, de 12 à 23 millions d'habitants

Les grandes firmes désireuses de main-d'œuvre malléable et peu coûteuse allaient donc sciemment organiser la venue de travailleurs des pays voisins. C'est ainsi que les *Houillères du Nord* envoyèrent des agents recruteurs dans le Borinage (la région de Mons, en Belgique) dès les années 1860.

Les étrangers enregistrés atteignirent le nombre de 800 000 en 1876, soit deux fois plus qu'en 1851. Ils dépassèrent le million cinq ans plus tard et se tinrent à ce seuil jusqu'à la fin de la Grande Guerre (près de 3% de la population totale). Il s'agissait pour un tiers de Belges du Borinage venus s'employer dans les mines de charbon. Émile Zola y fait référence dans son roman *Germinal*.

En second lieu, on rencontrait des Italiens, essentiellement à Lyon, le long du littoral et de la vallée du Rhône. Ceux-là venaient en bonne partie de Vénétie. Ils s'employaient dans l'industrie, l'artisanat et aussi l'agriculture et leur nombre ne tarda pas à dépasser celui de toutes les autres nationalités.

La Suisse, qui n'était pas encore le pays insolemment prospère que l'on connaît, fut aussi un pays d'émigration important. Tout comme l'Espagne enfin, dont on rencontrait en France cent mille ressortissants en 1911. Il s'agissait essentiellement de gens proches de la frontière : Basques, Navarrais, Catalans. Sans surprise, Marseille devint alors une ville à dominante espagnole et italienne.

Une petite partie seulement des migrants firent souche dans le pays. Sur 1,8 million d'Italiens qui arrivèrent en France, c'est le cas de seulement 420 000 d'entre eux, les autres choisissant soit de rentrer chez eux, soit de partir vers d'autres cieux. Il est vrai qu'ils devaient travailler dur pour se faire une place au soleil, sans aide d'aucune sorte ⁹.

Et il arrivait aussi qu'ils entrent en conflit avec des nationaux.



Massacre d'Aigues-Mortes (1893)

Le cas le plus dramatique concerne des saisonniers piémontais employés dans les marais salants d'Aigues-Mortes par la Compagnie des Salins du Midi.

Celle-ci avait constitué des « *colles* » ou brigades au sein desquelles ces Italiens étaient associés à des « *trimards* », vagabonds ou chômeurs recrutés pour la saison. Les premiers, payés au rendement, reprochent aux seconds de casser les cadences. Il s'ensuit des rixes qui débouchent le 17 août 1893 sur un véritable pogrom aux cris de : « *Mort aux Christos !* » (*Mort aux chrétiens !*). Une dizaine d'Italiens sont tués avant que la gendarmerie ait pu intervenir.

En dépit de cela, ces premières vagues migratoires sont plutôt bien acceptées sous la IIIe République, bien que la France soit dominée par les notables ruraux, soucieuse de renouer avec sa grandeur

passée et frappée par la grande dépression des années 1873-1896.

À l'époque de l'affaire Dreyfus, les outrances xénophobes sont dirigées contre les juifs réputés « *cosmopolites* » plutôt que contre ces migrants en voie d'assimilation. Et notons-le, plusieurs sommités françaises ont des noms à consonance italienne qui trahissent un aïeul d'origine transalpine : Léon Gambetta, Émile Zola, Joseph Gallieni, Savorgnan de Brazza... La saignée de la Grande Guerre va bousculer cette tranquille cohabitation.

⁹« Il y a une chose qu'il faut dire et redire : la fraction de la population immigrée qui s'est trouvée, en fin de parcours, absorbée par le pays d'accueil ne représente qu'une minorité. On peut en effet estimer à trois millions et demi l'effectif des migrants transalpins qui ont pris, entre 1870 et 1940, le chemin de la France. Sur ce total, le nombre de ceux qui ont fait souche ne dépasse guère 1 200 000 ou 1 300 000 personnes : chiffre considérable si on le compare à celui des autres nationalités, inférieur cependant à celui qui englobe les retours et l'émigration de transit. Autrement dit, le melting-pot français a, s'agissant des Italiens, exercé très fortement son pouvoir assimilateur, mais il l'a fait de manière sélective, laissant de côté des centaines de milliers de migrants temporaires, dont il n'est pas certain que tous auraient pu s'intégrer aussi facilement à la société française » (Pierre Milza, *Voyage en Ritalie*, p. 385-386).



Briquetiers de Vénétie dans le sud de la France (1920)

Immigrationnisme et natalisme

Pendant la Grande Guerre (1914-1918), la France, contrainte de mobiliser ses jeunes hommes sur le front, est confrontée au manque de main-d'œuvre dans les usines, les chantiers et les champs, aggravé par le retour d'une partie des travailleurs étrangers dans leur pays d'origine. C'est le cas des Italiens en particulier.

La main-d'œuvre féminine ne suffisant pas, loin de là, à combler les manques, l'État prend les choses en main.

Il crée un service de l'immigration et va quérir environ 150 000 travailleurs dans tous les pays méditerranéens, à commencer par l'Espagne. Il se tourne aussi vers ses colonies. Le ministère des Colonies organise le transfert en métropole de 78 000 travailleurs algériens ainsi que de 55 000 Marocains et Tunisiens, 50 000 Annamites, des Malgaches et même 37 000 Chinois. Au total 230 000 hommes. Ce sont les premiers travailleurs originaires d'outre-mer à débarquer sur le continent européen.

La guerre finie, tous ces travailleurs sont renvoyés chez eux par l'administration coloniale. Les organismes professionnels prennent le relais et vont eux-mêmes recruter des travailleurs dans tous les pays européens pour remplacer les ouvriers morts dans les tranchées. Dès 1919, le Comité central des Houillères fait venir 7 000 mineurs italiens et affrète un premier train de 800 mineurs polonais. C'est ensuite par villages entiers que les Polonais s'installent dans le Nord de la France, les hommes travaillant dans les mines et les femmes dans les filatures.



Travailleurs italiens près de Toulouse (1920)

La *Société générale d'immigration* créée en mai 1924 par les compagnies charbonnières, les maîtres de forge et les syndicats ruraux envoie des missions de recrutement dans tous les pays de l'Europe méditerranéenne et orientale, du Portugal à la Pologne en passant par les Balkans. Les travailleurs font l'objet chez eux d'un examen sanitaire avant d'être expédiés à Toul, en Lorraine, et de là, redistribuer vers les sites d'emploi.

Dans les campagnes toulousaines, dépeuplées par l'exode rural et une dénatalité brutale, les autorités procèdent à un repeuplement par cent mille paysans de l'Italie du Nord. Leurs descendants sont aujourd'hui parfaitement assimilés dans les villages de la Haute-Garonne et du Gers auxquels ils ont rendu la vie.

On note d'autres initiatives patronales comme celle de la *Société lyonnaise de soie artificielle* qui recrute à partir de 1924 des rescapés du génocide arménien dans les faubourgs de Salonique et d'Athènes ainsi que dans le Levant. C'est au total 65 000 Arméniens qui débarquent en France dans les années 1920, le plus souvent à Marseille. Leurs descendants, aujourd'hui environ 600 000, ont su concilier l'amour de leurs origines avec celui de la France.



Atelier de confection arménien entre les deux guerres mondiales

La République française, qui fait figure de havre de paix dans un continent chamboulé par les séquelles de la Grande Guerre, a accueilli également des Russes chassés par la Révolution

bolchévique - au total environ 65 000 -, des Italiens chassés par le fascisme - environ 20 000 -, des Espagnols également, chassés par la dictature de Primo de Rivera etc. Notons aussi pour mémoire l'embauche de quelques jeunes étudiants chinois et indochinois dans les usines de la métropole. De retour dans leur pays, plusieurs atteindront les sommets du pouvoir : Deng Xiaoping, Ho Chi Minh, Zhou Enlai...

Ces éléments font de la France, dans les années 1920, le premier pays d'immigration au monde, devant les États-Unis eux-mêmes ! Sur le siècle écoulé, l'ensemble des étrangers et des naturalisés équivalait au croît de la population, environ quatre millions de personnes.

En 1931, les étrangers sont 2,9 millions sur 41,8 millions d'habitants, parmi lesquels 808 000 Italiens, 508 000 Polonais, 352 000 Espagnols, 250 000 Belges, 100 000 Suisses... À quoi s'ajoutent quelques dizaines de milliers de Kabyles d'Algérie. Les Polonais et, dans une moindre mesure, les Italiens vivent dans des communautés repliées sur elles-mêmes, avec leurs organisations culturelles, sociales et religieuses pilotées par les gouvernements de Varsovie ou Rome.

Beaucoup d'immigrants - tant européens que kabyles - retournent au pays après avoir amassé un pécule. Les retours s'accroissent dans les années 1930 du fait de la crise économique, de la montée de la xénophobie et de l'approche de la guerre. Pour ces raisons et aussi du fait de la dénatalité, laquelle n'a fait que s'aggraver malgré des mesures coercitives comme la criminalisation de l'avortement en 1920, la population de la France va stagner jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.



Réunion des Dames du Rosaire à l'estaminet franco-polonais de Bully-les-mines (années 1930)

Émergence de la xénophobie

Avant la Première Guerre mondiale, l'arrivée de travailleurs étrangers avait provoqué ça et là des tensions avec les travailleurs locaux et des rixes parfois meurtrières, mais elle n'avait guère suscité de débat dans la sphère politique. L'écrivain nationaliste Maurice Barrès y voyait un remède à la dépopulation et s'émerveillait de leur assimilation rapide dans le « creuset » national. Il est vrai que ceux qui n'arrivaient pas à s'assimiler retournaient simplement chez eux. De 1873 à 1914, 1,8 millions d'Italiens sont arrivés en France mais on n'en dénombrait que 420 000 en 1911. La plupart des autres étaient rentrés au pays ou repartis vers d'autres lieux.

Les rares réticences venaient de la gauche marxiste et des syndicats ouvriers. Dans *Le Cri du Peuple* du 10 février 1886, le socialiste révolutionnaire Jules Guesde avait publié un article intitulé « *Meurent les ouvriers français* », dans lequel on pouvait lire : « *Ils sont 800 000 ouvriers étrangers qui, travaillant à tout prix, font outrageusement baisser les salaires, quand ils ne les suppriment pas complètement pour nos ouvriers expulsés des usines* ». Cela n'empêche pas le gouvernement de préciser par la loi du 17 mars 1891 qu'aucun métier n'est fermé aux étrangers.

Dans la décennie qui suit le conflit, l'opinion publique, la classe dirigeante et même les syndicats ouvriers se montrent bienveillants à l'égard des étrangers. La loi du 10 août 1927 assouplit les conditions de naturalisation en ramenant à trois ans la durée de résidence préalable.

Cette immigration européenne des années 1920 investit massivement les mines, les usines, les chantiers de travaux publics et même les champs tandis que les travailleurs nationaux commencent à se détourner des métiers manuels et leur préfèrent les emplois de services.

On repère aussi de nombreux étrangers dans les cabarets et les ateliers d'artistes ! Dans ces « *Années Folles* », Paris, qui a gardé un grand attrait culturel, attire en effet les intellectuels, écrivains et artistes de toute l'Europe ainsi que d'Amérique et même des autres continents. L'« *École de Paris* » illustre ce cosmopolitisme fécond, avec Picasso, Zadkine, Soutine, Chagall, Modigliani, Foujita etc.

La science politique conserve toutefois de fortes réticences quant à l'absorption de populations exotiques. Le socialiste Albert Thomas, député et ministre de l'Armement pendant la Grande Guerre écrit : « *Si nous voulons assimiler, intégrer dans la population française les étrangers qui viendront s'établir chez nous, il convient alors d'opérer à la frontière les sélections nécessaires : sélectionner des races, sélectionner des individus, sélectionner des travailleurs enfin* »¹⁰.

Le climat s'assombrit à partir de 1931, quand l'Europe et la France commencent d'être frappées par la crise économique venue des États-Unis.

Quelques drames exacerbent la xénophobie de l'opinion : l'affaire Stavisky, juif d'origine ukrainienne, l'assassinat du roi Alexandre Ier et du ministre Louis Barthou par des terroristes croates et l'assassinat du président Paul Doumer par un réfugié russe. Cette xénophobie frappe de larges couches de la population. Ainsi voit-on un jeune étudiant du nom de François Mitterrand dans une manifestation de l'*Action Française* contre les médecins étrangers au cri de « *La France aux Français* », le 1er février 1935.

¹⁰A. Thomas, préface à M. Paon, *L'immigration en France*, Genève, 1926 (cité par Gérard Noiriel, *État, nation et immigration*, Belin, 2001).



Manifestation xénophobe devant la faculté de médecine de Paris en 1935

Le gouvernement français freine le regroupement familial et la naturalisation par le décret du 6 février 1935. Il organise aussi le retour des travailleurs « *en surnombre* », avec voyage offert, de sorte qu'en 1936, on compte 400 000 étrangers de moins qu'en 1931 !

Le bon côté de l'affaire, c'est que les étrangers qui restent mesurent l'avantage de la France sur les régimes dictatoriaux de leur pays d'origine et s'assimilent à la communauté nationale ¹¹.

La situation s'aggrave brutalement à partir de 1937 avec la guerre d'Espagne et son flot de réfugiés. Quand un demi-million de malheureux démunis et en haillons franchissent en février 1939 les cols pyrénéens enneigés, les Français de tous bords, émus aux larmes, les accueillent sans réticence. C'est qu'ils n'ont guère le choix. Le général Franco, vainqueur par KO de la guerre civile, exécute sans pitié les opposants républicains.

Mais le gouvernement français craint que les Espagnols de la *Retirada* (« *retraite* » en Espagne) ne déséquilibrent le marché de l'emploi et les dirige vers des camps de concentration aménagés à la hâte dans les Pyrénées-Orientales, à Gurs ou Rivesaltes, et dans le Sud-Ouest.

Le démographe Alfred Sauvy dénonce cette vision malthusienne et plaide en vain pour que les nouveaux-venus soient mis à contribution dans la lutte qui se prépare contre le *IIIe Reich*.

¹¹« Georges Mauco (qui fut le plus éminent expert du Front populaire en ce qui concerne l'immigration) récidive. Toute politique d'assimilation doit écarter les "inassimilables", c'est-à-dire ceux "qui portent en eux, dans leurs coutumes, dans leurs tournures d'esprit, des goûts, des passions et le poids d'habitudes séculaires qui contredisent l'orientation profonde de notre civilisation" et de citer les Asiatiques, les Africains et les "Levantins" comme exemples d'"indésirables" » (Gérard Noiriél, page 62, *État, nation et immigration*, Belin, 2001).



Réfugiés espagnols dans les cols pyrénéens en février 1939

Par la même étroitesse d'esprit, quand la guerre est déclarée, en septembre 1939, le gouvernement décide d'interner les réfugiés allemands, y compris des Juifs et d'authentiques opposants au nazisme qui, pourtant, ne demanderaient pas mieux que de combattre aux côtés des soldats français. Il ouvre à leur intention le camp des Milles, près d'Aix-en-Provence.



L'Affiche rouge du groupe Manoukian

À la signature de l'armistice du 22 juin 1940, le gouvernement accepte même de livrer 800 de ces internés au *IIIe Reich*.

Sous l'Occupation, le gouvernement du maréchal Pétain conduit cette politique à son terme. Il annule par voie rétroactive 15 000 naturalisations obtenues sous le Front populaire, révisé celles qui ont été accordées depuis 1927, interdit l'accès de la fonction publique aux enfants de père étranger et livre aux Allemands les juifs d'origine étrangère (pour tenter de sauver les juifs proprement français).

Ce n'est pas sans raison que la Résistance et la France Libre du général de Gaulle sont rejointes par un certain nombre d'étrangers. Parmi eux les héros du réseau FTP-MOI (Francs-Tireurs et Partisans-Main-d'Œuvre Immigrée), que l'Affiche rouge immortalisera, et les républicains espagnols de la Ile DB du général Leclerc qui entreront à Paris le 25 août 1944 sur des engins baptisés *Guadalajara, Brunete, Madrid, Teruel*, d'après des

batailles de la guerre civile.

Les « Trente Glorieuses »

La Libération n'a rien à voir avec la fin de la Première Guerre mondiale. Dès 1942, au coeur de l'Occupation, la fécondité des Françaises a entamé une nette remontée pour des raisons qui demeurent tout autant incompréhensibles que sa rechute en 1974. C'est donc une population en voie de rajeunissement et pleine de confiance en l'avenir qui reconstruit le pays. Les nouvelles entreprises industrielles puisent leur main-d'œuvre dans le vivier rural et ce sont les jeunes paysans - bien plus que les immigrants - qui vont contribuer au « *miracle économique* » de l'après-guerre.

Anticipant le recours à l'immigration, le gouvernement a néanmoins créé dès le 2 novembre 1945 un Office national d'immigration (ONI) pour organiser le recrutement de travailleurs étrangers mais la plupart des nouveaux entrants contournent cet organisme aux procédures trop administratives. Dans les années 1950, l'immigration demeure modeste, limitée à quelques Italiens et 200 000 Algériens. Les Polonais et Italiens déjà installés dans l'hexagone achèvent de s'assimiler à la communauté nationale.



L'exode des pieds-noirs d'Algérie (1962)

C'est dans les années 1960 que l'immigration reprend de plus belle avec l'arrivée en masse d'Espagnols chassés par la misère puis de Portugais qui fuient tout autant la misère que la conscription et les guerres coloniales. On en compte près de 800 000 en 1982.

À cela s'ajoute le choc colonial. La fin de la guerre d'Algérie amène en France, en 1962, plus d'un million de pieds-noirs (dico), colons d'origine européenne mais aussi juifs séfarades (natifs d'Afrique du Nord) et *harkis* (musulmans demeurés fidèles à la France). Cet afflux brutal suscite des récriminations dans la presse et la classe politique mais, à l'exclusion des *harkis*, les réfugiés d'Afrique du Nord vont néanmoins réussir leur intégration au-delà de toute espérance.

En 1974, les « Trente Glorieuses » s'achèvent sur la guerre du Kippour, le premier choc pétrolier et une chute brutale de la fécondité dans l'ensemble du monde occidental. De 2,4 à 3 enfants par femme en moyenne, elle tombe aux environs de 2 ou même en-dessous. La France ne reçoit plus d'immigrants européens à l'exception des Portugais et des réfugiés des guerres yougoslaves. Sa démographie entre dans une nouvelle phase avec l'immigration d'outre-mer, jusque-là limitée pour l'essentiel à l'Afrique du Nord¹²

¹²La plus remarquable synthèse que nous connaissons sur l'immigration en France s'intitule : *Histoire des étrangers et de l'immigration en France* (sous la direction d'Yves Lesquin, Larousse, 2006). C'est de cet ouvrage que nous avons tiré la plupart des données chiffrées.

Les migrations en France

II- La France de demain

À partir de 1974, l'Europe occidentale et ses appendices du Nouveau Monde ont accueilli une immigration de peuplement sans équivalent dans le reste du monde¹³. La France est, avec le Royaume-Uni, parmi les pays européens qui ont le mieux absorbé cette vague migratoire.

En dépit de la résurgence d'un courant xénophobe - somme toute modéré en regard de ce qui se passe en Italie et en Allemagne, pour ne rien dire de l'Afrique du Sud ou des émirats du Golfe -, la France est de la sorte devenue une société multiraciale et multiconfessionnelle plutôt paisible, comme en témoignent la cohabitation des citoyens de toutes origines dans les quartiers populaires, les collèges, les associations et les partis ainsi que la fréquence des unions mixtes, l'assimilation sans tabous de nouvelles saveurs dans la gastronomie nationale, l'accueil chaleureux réservé aux musiques d'outre-mer etc.

À la fin du XXe siècle, les Français ont entrevu de nouveaux horizons conformes à la vocation universaliste et humaniste du pays, dans la continuité de l'histoire nationale. Ils ont même connu un pic d'euphorie en 1998, avec la victoire de la France « *black-blanc-beur* » dans la Coupe du Monde de football.

Depuis la crise migratoire de 2015, ces acquis sont toutefois menacés comme dans le reste de l'Europe.

Les données statistiques et les enquêtes confirment les inquiétudes ressenties par la population française (y compris outre-mer) : les nouvelles arrivées conduisent à la formation de diasporas et de colonies de peuplement rétives à toute forme d'intégration ; elles se soldent par des coûts sociaux en forte croissance du fait du manque d'instruction des « *nouveaux Européens* » ; couplées à un solde naturel négatif dans les familles européennes (moins de naissances que de décès), elles débouchent sur un changement de population sans précédent depuis un millénaire. Quoi qu'il en soit de ces défis, les pouvoirs publics et l'opinion éclairée se montrent disposés à les relever.

Le basculement de 1974

C'est en 1974, à l'issue des « *Trente Glorieuses* » (1944-1974), que l'Europe est devenue terre d'immigration, avec davantage d'entrées que de sorties pour la première fois de son histoire.

¹³ L'Europe occidentale est restée pendant plus de mille ans fermée à toute immigration venue des autres continents. C'est à la fin des années 1950 et dans les années 1960, à la suite des décolonisations, qu'elle a accueilli en nombre les travailleurs des autres continents et leurs familles.

L'Angleterre a ainsi reçu des Caribéens (Antillais) et des Pakistanais, la France des Algériens (ainsi que des rapatriés d'origine européenne), les Pays-Bas ont reçu des habitants du Surinam (un tiers de la population a fui ce pays dès l'indépendance) ainsi que des Moluquois qui n'avaient pas confiance dans les nouveaux dirigeants de l'Indonésie... Dans le même temps, l'Allemagne a signé un accord avec la Turquie pour recevoir des travailleurs à titre temporaire. De l'autre côté de l'Atlantique, le président Johnson a levé le 3 octobre 1965 toutes les restrictions à l'immigration et il s'en est suivi l'afflux aux États-Unis de travailleurs mexicains.

Dans les décennies suivantes, l'immigration de travail s'est tarie mais l'immigration familiale s'est partout amplifiée sous l'effet de la dégradation politique et économique de la plupart des États nés de la décolonisation.

Auparavant, les entrées avaient été limitées pour l'essentiel aux travailleurs algériens et turcs recrutés par les industriels français et allemands ainsi qu'aux rapatriements liés à la décolonisation (Pays-Bas, Belgique, France, Royaume-Uni).

Le basculement est intervenu en même temps que s'est effondrée la fécondité des Européennes. Pendant la période antérieure, le *Vieux Continent* affichait une forte croissance économique mais aussi un indicateur conjoncturel de fécondité (nombre moyen d'enfants par femme) supérieur en France et dans la plupart des pays à ce qu'il est aujourd'hui en Turquie ou en Iran ! C'était un signe de bonne santé sociale et de dynamisme. « *N'y voyons pas un hasard !... note le philosophe Roland Hureaux. La société du baby-boom est la plus favorable qu'il y ait eu aux jeunes dans le partage de la richesse au cours du XXe siècle* » (*Le temps des derniers hommes*, Hachette, 2000).

Mais le nombre de naissances a brusquement chuté à partir de 1974 dans presque tous les pays occidentaux, tout comme la croissance économique. L'indice de fécondité est tombé très vite au-dessous du seuil indispensable au remplacement des générations (2,1 dans les pays modernes). Il est aujourd'hui en Europe d'environ 1,6 enfants par femme, ce qui implique une division par trois du nombre de naissances en un siècle. Dans certaines régions (Italie du nord, Allemagne orientale...), les couples ont *en moyenne* un enfant tout juste, ce qui implique une division par deux de la population en l'espace d'une vie...

La France et l'Europe au tournant

Depuis le basculement de 1974, les nouvelles migrations concernent l'Europe de l'Ouest mais aussi l'ensemble du monde occidental : l'Amérique du Nord et l'Australasie, sans compter, depuis peu, la Russie.

Nous sommes devant un phénomène inédit. En effet, il ne s'agit plus de migrations à l'intérieur d'une même aire de civilisation avec pour seul obstacle de rares populations nomades (Amérindiens, Aborigènes...) comme précédemment au cours de l'Histoire. Il ne s'agit pas non plus de migrations de voisinage comme on l'a vu des Espagnols chassés par le franquisme qui se réfugièrent en France, des Palestiniens qui ont fui Israël et se sont réfugiés dans les pays limitrophes ou des Syriens qui ont forcé leur frontière avec le Liban ou la Turquie.

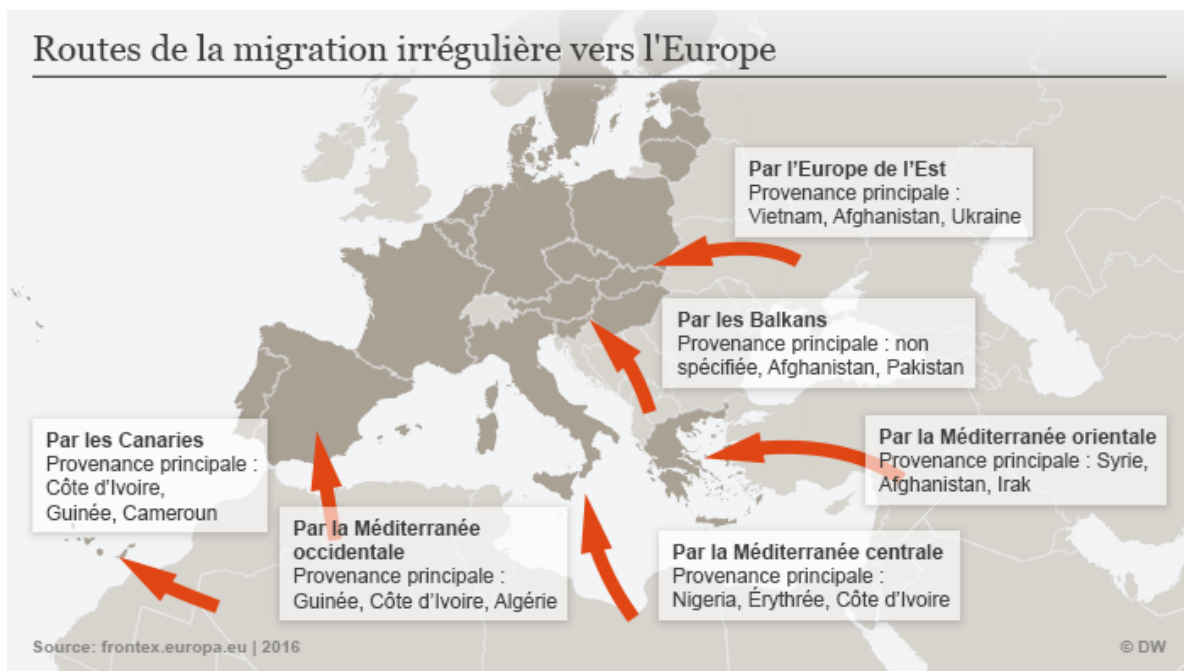
Nous avons affaire désormais à des déplacements d'une aire de civilisation vers une autre. Ce sont des Orientaux, des Chinois et, de plus en plus, des Africains qui s'installent en Europe occidentale. Les pays d'où ils viennent souffrent d'instabilité, de pauvreté et d'absence d'État de droit mais ne sont pas pour autant démunis de ressources naturelles.

L'Afrique équatoriale dispose par exemple d'un fabuleux potentiel agricole et minier, autrement plus riche que celui de l'Europe, mais il est encore pour l'essentiel en jachère et reste à exploiter. Les bassins du Congo et du Nil ainsi que les plateaux kényans et éthiopiens pourraient sans difficulté nourrir tout le continent s'ils étaient exploités selon des méthodes intensives et raisonnées, à la façon de l'agriculture traditionnelle européenne ou chinoise. Mais l'incurie politique et l'explosion démographique détournent les jeunes Africains de cette tâche. L'attraction de l'Europe est plus forte...

Qu'il s'agisse de l'Asie, du Moyen-Orient ou de l'Afrique, les régions de départ possèdent un héritage culturel dont leurs ressortissants ne sont pas prêts à se défaire à l'instant où ils débarquent sur le *Vieux Continent*, pas plus que les habitants de celui-ci ne sont prêts à renoncer à

leur mode de vie. Légitimes, ces réticences réciproques ralentissent les processus d'intégration et d'assimilation.

Jusqu'au début du XXI^e siècle, dans le souci de prévenir les dissensions ethniques, les dirigeants français n'ont eu de cesse de prôner la lutte contre l'immigration clandestine et le rejet du multiculturalisme, tout en revendiquant l'intégration des immigrants légaux et des réfugiés politiques dans le cadre d'une société multiraciale et ouverte. Ces résolutions ont cependant volé en éclats à l'issue de la crise migratoire de 2015, en lien avec la guerre de Syrie et l'afflux en Europe de centaines de milliers de réfugiés.



Ils l'on dit...

Dès la fin des années 1980, le leader socialiste Michel Rocard s'alarmait des dérives possibles d'une immigration incontrôlée : « *Nous ne pouvons pas héberger en France toute la misère du monde. La France doit rester une terre d'asile mais pas plus* » (TF1, 3 décembre 1981). La même année, le président François Mitterrand s'inquiète du « *seuil de tolérance* » auprès de la journaliste Christine Okrent ([citation](#)).

Boutros Boutros-Ghali, qui fut secrétaire général de l'ONU, exprimait le 22 mai 2007 sa vision de l'avenir de l'Europe (*Rencontres du XXI^e siècle*, UNESCO, Paris) : « *L'effondrement sans précédent de la population européenne (4% de la population mondiale en 2050 contre 8% aujourd'hui) et son vieillissement accéléré contrastent avec l'augmentation encore très rapide de la population en Méditerranée du Sud et de l'Est. Il va s'ensuivre des déséquilibres très aigus ! (...) D'un strict point de vue quantitatif, l'immigration serait une solution* », convient l'éminent Égyptien. « *Mais on ne peut traiter la question comme un problème de vases communicants ou de robinets. Une immigration sans précaution risque de faire implorer les sociétés occidentales au prix de troubles très graves (choc culturel, structures néocoloniales, chômage...)* ».

Plus près de nous, le philosophe et historien Marcel Gauchet ne cache pas son inquiétude : « *Nous n'en sommes qu'aux balbutiements d'un processus qui pourrait devenir ingérable. Ce potentiel migratoire est gigantesque et représente une force de déstabilisation qui risque de s'imposer comme la question politique centrale en Occident. Si l'on y ajoute la question écologique, on se dit qu'il risque de se passer de drôles de choses dans un avenir pas si éloigné. D'autant que nous avons pris le parti*

d'organiser notre désarmement sur tous les plans, pas seulement militaire, mais plus encore intellectuel et moral » (Causeur, mars 2013).

Il est rejoint par Emmanuel Todd, spécialiste reconnu des populations et des migrations : « L'immigrationnisme sans frein, qui est en train de se constituer en idéologie européenne, qui met les droits des étrangers mobiles – polonais ou moyen-orientaux – au-dessus de ceux des nationaux, qui met donc les populations en état d'insécurité est, sous l'apparence des bons sentiments, un anti-humanisme » (Atlantico, 3 juillet 2016). Ces propos de l'anthropologue font écho à ceux du président Emmanuel Macron, le 16 septembre 2019, devant les parlementaires de sa majorité : « En prétendant être humaniste, on est parfois trop laxiste » comme à ceux de Michel Rocard¹⁴.

Changement de rythme en 2015

Le fait nouveau est le développement des migrations irrégulières vers l'Europe, en provenance de pays parmi les plus démunis de la planète. Ces flux ont connu un pic en 2015 avec 1 256 000 entrées irrégulières selon Frontex, qui se sont ajoutées aux entrées régulières.

- L'immigration en France aujourd'hui :

Concernant la France, le pays a accueilli dans les quatre dernières décennies du XXe siècle une centaine de milliers de personnes par an. « Sans

¹⁴Michel Rocard, Premier ministre socialiste le monde trop de drames, de pauvreté, de poussée vers elles ».

Le 18 novembre 1989 à la Villette (Paris) association d'aide aux immigrants. De sa cette formule : « N'y a-t-il pas aujourd'hui finira par menacer l'existence de ce droit l leurs engagements, notamment politiques demandeurs d'emploi, nous finirions par n ceux pour qui elle est faite ».

Le 3 décembre 1989, sur TF1, face à la collègue de Creil, le Premier ministre ren peu plus : quatre millions deux cent mille ce n'est pas possible. ».

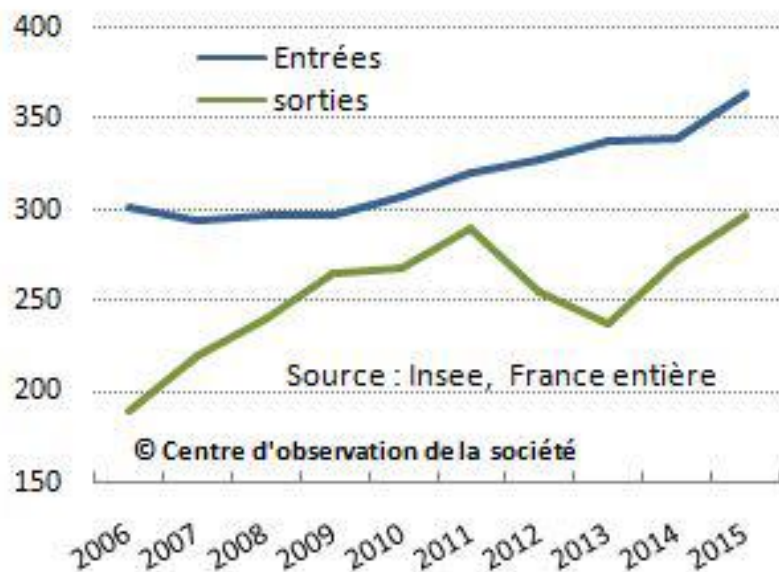
À une question de la journaliste sur l'asi hommes et des femmes qui vivent à Vénis il se passe des choses quand ils sont trop i pense que nous ne pouvons pas héberger d'asile politique (...), mais pas plus ».

Le 7 janvier 1990, à l'Assemblée nationale, devant des élus socialistes « d'origine maghrébine », il va plus loin : « Aujourd'hui, je dis clairement – je n'ai pas de plaisir à le dire, j'ai beaucoup réfléchi avant d'assumer cette formule, il m'a semblé que mon devoir était de l'assumer complètement : la France n'est plus, ne peut plus être une terre d'immigration nouvelle. Je l'ai déjà dit et je le réaffirme : quelque généreux qu'on soit, nous ne pouvons accueillir toute la misère du monde. Le temps de l'accueil de main-d'œuvre étrangère relevant de solutions plus ou moins temporaires est donc désormais révolu ».

La déclaration scandalise par sa franchise les cercles intellectuels et dès le 10 janvier 1990, en conférence de presse, la Cimade retourne la formule du Premier ministre : « Sans recevoir toute la misère du monde, nous avons pour devoir de prendre notre part de la misère du monde... ».

Beaucoup plus tard, le 24 août 1996, alors qu'il a quitté la vie politique et n'a plus de responsabilités, l'inspirateur de la « deuxième gauche » peaufine son image et corrige son propos en reprenant à son tour la formule de la Cimade : « La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde, mais elle doit savoir en prendre fidèlement sa part (...). Ce rappel des contraintes pesant sur les responsables politiques a été interprété comme un ralliement à une doctrine d'immigration zéro qui n'a jamais été la mienne ».

Evolution des entrées et sorties du territoire



cette immigration, la population française métropolitaine aurait été moins nombreuse de 11% », note la démographe Michèle Tribalat (*Les Yeux grands fermés*, 2010). Depuis l'An 2000, l'accélération est sensible et la France enregistre plus de 200 000 entrées régulières par an, très majoritairement extérieures à l'Europe ¹⁵.

Explorant les données disponibles, l'africaniste Jean-Paul Gourévitch a évalué la part de la natalité issue de l'immigration du dernier demi-siècle. Il déclare au micro de Radio Notre-Dame (26 février 2019) : « Sur 758 000 naissances annuelles, on peut considérer que 24 à 32% sont d'origine étrangère (surtout extra-européenne) »¹⁶.

Le sondeur Jérôme Fourquet corrobore ces données. Après dépouillage des prénoms donnés aux enfants à la naissance, il relève 18,8% de prénoms arabo-musulmans dans les naissances de 2016 (contre 0% en 1960). Il y voit se dessiner la France de demain (*L'Archipel français*, Seuil, 2019).

Les chiffres de l'INED validés par le démographe François Héran confirment l'augmentation rapide des populations originaires des autres continents :

- En 2014, les femmes nées à l'étranger constituaient 11,7% de toutes les femmes en âge d'avoir un enfant, contre 10,6% cinq ans plus tôt.
- En 2016, 18,8% des naissances en France étaient le fait de ces femmes, essentiellement africaines ou turques, contre 16% en 2009.

¹⁵Dans *Les migrations en Europe* (Acropole, 2007), l'africaniste Jean-Paul Gourévitcha mis en lumière les approximations de l'INSEE. Ainsi, l'institut français de statistiques dénombrait 570 000 immigrés d'origine algérienne en 2000... « Or, selon l'ambassade d'Algérie en France, 742 000 Algériens vivant en France étaient inscrits sur les listes électorales pour l'élection du président Boutéflika » !

Le même auteur dénonce l'imposture qui a permis à l'INSEE d'annoncer en 2015 un solde migratoire en baisse, à seulement 33 000 personnes : « il s'agit d'une manipulation qualitative de l'information : ceux qui partent [jeunes Français expatriés] ne sont pas les mêmes que ceux qui arrivent [immigrants de pays pauvres] » (*Les véritables enjeux des migrations* (Rocher, 2017).

De fait, l'INSEE présente l'immigration à travers le solde migratoire (entrées moins sorties). Mais si les entrées sont faciles à dénombrer, il n'en va pas de même des sorties. Leur estimation est très arbitraire et, qui plus est, mettent dans le même sac les immigrants qui retournent au pays et les jeunes Français qualifiés qui s'expatrient en nombre croissant. Ces derniers mériteraient en bonne logique d'être décomptés du solde « naturel » (naissances moins décès) car leur départ est une perte sèche pour le pays qui les a nourris et formés.

« L'INSEE a d'ailleurs admis son erreur puisque, dans ses statistiques 2018, le chiffre du solde migratoire pour 2013 qui était de 33 000 est passé sans explication pour la même année à 100 000, observe Jean-Paul Gourévitch. Cela dit, il est quasiment impossible de trouver aujourd'hui dans les données INSEE, qui ne manquent pourtant pas de statistiques extraordinairement détaillées, le nombre de migrants légaux revenant chez eux. On peut toutefois conjecturer que la proportion est peu différente de celle de 2013 qui s'établissait à 95 000 sorties pour 235 000 entrées soit 40,4%. Ce qui pour 255 500 positionnerait le nombre des sorties à un peu plus de 103 000 et le solde migratoire de l'immigration légale à 152 500 ».

¹⁶Sur les 758 000 naissances de 2018, 125 437 avaient deux parents nés à l'étranger et 116 670 un parent né en France et l'autre à l'étranger. Cela fait un total de 242 107 naissances d'origine étrangère (31,94%) si l'on compte qu'un enfant né d'un couple mixte est d'origine étrangère ou 183 772 (24,24%) si on considère qu'il ne l'est qu'à 50%, ce qui est la position de Jean-Paul Gourévitch.

Cette proportion est dans tous les cas en augmentation régulière puisque, alors que le nombre de femmes en âge de procréer augmente, l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) diminue régulièrement pour s'établir à 1,88 selon l'INSEE.

À l'intérieur de cette moyenne, l'étude de l'INSEE sur l'année 2016 montre que l'ICF des immigrées est de 2,72 enfants par femme et celui des non immigrées de 1,79 enfant par femme, soit un écart de 0,93 enfant par femme. Celle sur l'année 2017 affine encore l'analyse en différenciant les femmes d'origine étrangère par âge et origine géographique. Les femmes immigrées ont un ICF de 2,73, les femmes descendantes d'immigrée de 2,02 et les femmes issues d'un couple mixte de 1,77.

Cet écart de 0,93 rapporté à l'ensemble des naissances sur une période de 25 ans correspondant à une génération montre que toutes choses égales par ailleurs, la proportion de personnes d'origine étrangère augmenterait d'environ 0,4% par an de par l'effet du seul solde naturel.

À moins d'un retournement de situation en matière de natalité et d'immigration, il est aisé de déduire de ces données, à l'horizon 2050, que près de la moitié des naissances, en France, seront le fait de femmes issues de l'immigration extra-européenne des 50 dernières années. C'est un changement de paradigme auquel il importe de se préparer.

Comment la France change

Les chiffres de l'immigration, aussi imparfaits soient-ils, témoignent d'un changement en profondeur de la France. Cela peut s'illustrer par une petite simulation mathématique.

Elle repose sur deux prémisses :

- Les Françaises et toutes les femmes nées en France engendrent en moyenne 1,7 enfants (100 femmes engendrent en moyenne 170 enfants, dont 85 filles),
- Chaque année, 20% des naissances sont le fait de femmes immigrées nées à l'étranger.

Considérons cent naissances en 2020 : 20 (10 filles et 10 garçons) sont le fait de femmes nées à l'étranger (immigrées) et 80 (40 filles et 40 garçons) de femmes nées en France (Françaises).

Voyons ce qu'il advient en 2050, au bout d'une génération (30 ans, soit le délai moyen au bout duquel les filles engendrent à leur tour leur descendance) :

- Les 40 filles des Françaises de la génération précédente donneront le jour à 68 enfants (1,7 en moyenne par femme),
- Par ailleurs, les 10 filles des immigrées précédentes donneront le jour à 17 enfants (1,7 en moyenne par femme),
- Enfin, il y aura toujours 20 naissances de femmes nées à l'étranger.

Au bilan, à partir de l'échantillon de cent naissances en 2020, on comptera en 2050 68 naissances d'ascendance européenne et 37 naissances de femmes issues de l'immigration récente (20 de femmes nées à l'étranger et 17 « *de la deuxième génération* »). Ces naissances issues de l'immigration récente constitueront donc 35% du total des naissances (105 soit 37+68).

Ce pourcentage de 35% de naissances issues de l'immigration récente en 2050 est bien minoré car notre simulation a supposé qu'il n'y a pas de femmes issues de l'immigration parmi les Françaises de 2020. La réalité en 2050 sera plus proche de 50% de naissances issues de l'immigration récente (Afrique subsaharienne et monde islamique), sauf changement drastique en matière de natalité, politique migratoire et/ou pression démographique de l'Afrique subsaharienne.

- Les enjeux de l'intégration :

Si les immigrants de la deuxième moitié du XXe siècle ont pu généralement s'immerger dans les pays d'accueil et s'y épanouir, cela n'est plus aussi évident en ce début du XXIe siècle, du fait d'une accélération des flux, d'une nouvelle baisse de la natalité, y compris en France, et d'un raidissement social, dans un contexte de crise économique et d'impérialisme politique.

Les travailleurs immigrés des années 1960 retrouvaient au café leurs collègues de travail et, pour eux, l'intégration était relativement aisée et allait de soi. Il n'en va plus de même pour beaucoup de nouveaux-venus qui sont aspirés par leur diaspora et n'ont ni facilité ni intérêt à s'intégrer au pays d'accueil.

Tétanisés par le choc migratoire de 2015, médias et gouvernants adaptent leur vocabulaire à une réalité qu'ils ne maîtrisent plus, marquée par la formation de diasporas réfractaires à toute perspective d'assimilation. Le « *multiculturalisme* » était rejeté avec vigueur par les progressistes et la gauche jusqu'à la fin du XXe siècle ; il est devenu depuis lors un horizon désirable. Même dérive

sémantique en ce qui concerne les immigrants clandestins ou illégaux, désormais qualifiés de « migrants » ou « réfugiés ».

Dans les faits, beaucoup de migrants fuient certes des pays en guerre comme la Syrie, la Libye ou l'Irak, conséquence du chaos provoqué par les Occidentaux. Certains ont été victimes de persécutions indignes. Mais d'autres ont pu servir des régimes oppressifs ou participer à des crimes de guerre. D'autres encore - la grande majorité - fuient des pays paisibles et que l'on dit même en expansion économique, comme l'Éthiopie, le Ghana ou le Sénégal, ce qui a l'heur d'irriter les dirigeants allemands¹⁷.

Deux aspects caractérisent les nouveaux flux migratoires vers l'Europe occidentale : le fait qu'ils relèvent de populations appartenant à d'autres aires culturelles et leur ampleur numérique : sur les marchés de Sarcelles ou Saint-Denis, au nord de Paris, il est ainsi difficile d'identifier dans la foule des personnes de type européen.

Ces aspects sont perçus favorablement par les habitants aisés des métropoles qui y voient une source de main-d'œuvre inépuisable et bon marché, en lien avec le retour en force des « *petits boulots* » à caractère domestique ou servile (métiers de la restauration, vigiles, services à la personne, livraisons à domicile...).

Il s'ensuit la formation dans les métropoles d'une société racialisée où les classes sociales se distinguent de plus en plus par la couleur de peau. Cela est visible dans les entreprises, dans le BTP comme dans les médias ou les services. D'aucuns voient aussi dans l'immigration de peuplement un bienfait pour l'équilibre futur des régimes de retraite mais il ne s'agit que d'un grossier contresens économique¹⁸.

Les nouveaux flux migratoires sont par contre perçus avec la plus grande inquiétude par les citoyens des classes populaires qui y voient une concurrence dans l'accès aux aides sociales et aux emplois mais aussi une menace par la constitution de diasporas repliées sur elles-mêmes et qui rendent illusoire l'intégration des nouveaux-venus au pays d'accueil.

Les immigrés pleinement assimilés y voient aussi une menace pour leur propre statut. Ceux-là ont autrefois fui des sociétés archaïques et craignent aujourd'hui d'être rattrapés par elles. Leur hostilité est partagée par les Français d'outre-mer.

Ce n'est pas un hasard si plusieurs départements d'outre-mer (Mayotte, Guadeloupe, La Réunion...), soumis à une immigration désordonnée, figurent parmi les départements qui donnent le plus de voix à l'extrême-droite¹⁹.

¹⁷Le ministre allemand de l'Intérieur Horst Seehofer s'est indigné le 18 août 2019 dans le journal *Bild am Sonntag* de ce que des Syriens ayant obtenu le statut de réfugiés politiques ont pu à plusieurs reprises prendre des vacances dans leur pays : « *Tout réfugié syrien qui se rend régulièrement en Syrie ne peut pas sérieusement prétendre être persécuté. Nous devons priver cette personne de son statut de réfugié !* ».

¹⁸ L'immigration ne remédie en rien au déficit futur des systèmes de retraite, contrairement à une croyance bien enracinée. La raison en est simple : les actifs d'aujourd'hui financent par leurs cotisations les retraités d'aujourd'hui et non ceux de demain ! Les cotisations des immigrés salariés s'ajoutent aux autres cotisations et viennent accroître le montant redistribué dans l'instant aux actuels retraités. C'est un supplément de pension bienvenu pour ceux-ci et il n'a rien d'un miracle : il vient simplement de ce que les cotisations des immigrés ne profitent pas à leurs parents restés au pays (notons que cette iniquité ne choque personne !).

¹⁹ La Corse et certains départements d'outre-mer figurent parmi ceux qui ont donné le plus de voix à Marine Le Pen (Front national, extrême-droite) aux présidentielles de 2017. La principale raison tient à la peur de l'immigration dans ces départements.
Moyenne nationale : 21,30% (1er tour) ; 33,90% (2e tour)
Corse : 27,88% (1er tour) ; 48,52% (2e tour)

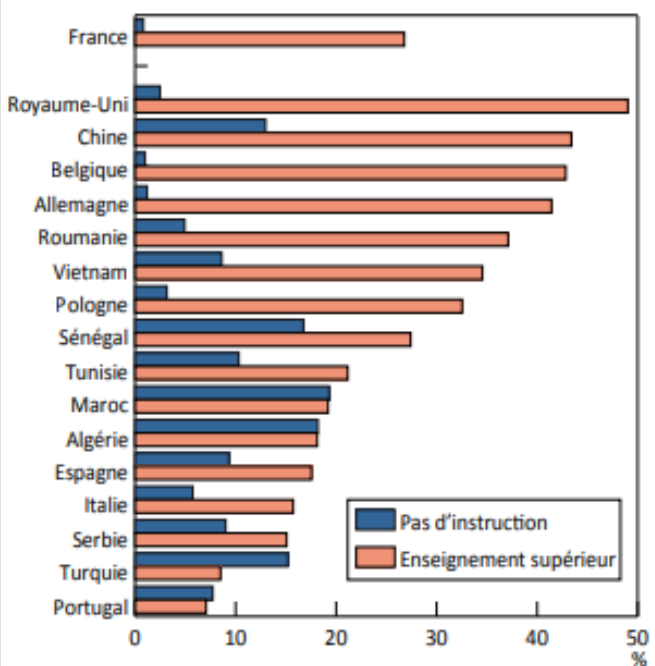
Les immigrants font chuter le niveau d'instruction

Contrairement à une assertion fréquemment entendue et lue dans les médias, les immigrants ne sont pas mieux éduqués que les nationaux ! Ils ont un niveau d'instruction généralement faible qui, s'ajoutant à l'ignorance de la langue, les empêche d'accéder à des emplois décents. La plupart en sont réduits à des emplois de service à moins que la discrimination positive ne leur permette d'entrer sans examen ni concours dans une entreprise publique (Mairie de Paris, RATP, police, justice...).

Ces données sont attestées par les démographes de l'INED (*Population & Sociétés* 541, février 2017).

Sur le graphique ci-contre, on voit que seuls les immigrants chinois et vietnamiens avec un diplôme d'enseignement supérieur sont en plus grande proportion que leurs homologues français. Encore faut-il considérer que les immigrants appartiennent à des jeunes générations, bien plus éduquées que leurs aînées. Si l'on comparait les immigrants chinois et vietnamiens aux Français de la même classe d'âge, nul doute que ces derniers reprendraient l'avantage.

Figure 1. Proportion de personnes sans instruction ou diplômées de l'enseignement supérieur en France selon le pays de naissance (%)



Mathieu Ichou, *Population et Sociétés* n° 541, Ined, février 2017.

Source : recensement de la population de 2012, Insee (calculs de l'auteur).

Champ : natifs et immigrants de 18 ans et plus en France venant d'un des 16 pays d'origine les plus fréquents (qui représentent près de trois quarts de l'ensemble des immigrants majeurs).

Lecture : parmi les immigrants de plus de 18 ans vivant en France et nés en Chine, 13 % n'ont jamais fréquenté l'école et 43 % possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 1 % et 27 % parmi les natifs.

Bien nommer les choses ! Européens et « nouveaux Européens »

À la différence de l'Europe occidentale, qui reçoit essentiellement des immigrants d'Afrique et du Moyen-Orient, l'Amérique du nord et l'Australie connaissent une immigration très majoritairement

Guyane : 24,29% (1er tour) ; 35,11% (2e tour)

Mayotte : 27,19% (1er tour) ; 42,89% (2e tour).

Aux élections européennes de 2019, Mayotte, la Réunion et la Guadeloupe ont respectivement voté à 45,56%, 31,24% et 23,71% pour le RN (ex-Front national).

Par leur vote comme par leurs manifestations de rue, les habitants de Mayotte, en particulier, expriment sans fard et sans scrupule leur rejet de l'immigration, sans aucune empathie pour les immigrants. Leur qualité de musulmans africains et leur citoyenneté récente les prémunissent fort heureusement contre les accusations de racisme.

asiatique et latino-américaine. Mais où que ce soit, le défi migratoire est au cœur des enjeux politiques.

Aux États-Unis, il est abordé de front par la classe politique, en des termes souvent brutaux. Dans ce pays fondé par des immigrants, les démographes n'ont pas de problème de terminologie. Ils distinguent simplement les personnes « *nées à l'étranger* » (*foreign-born*) des autres, sachant que toutes ont vocation à devenir citoyens américains. En ce qui concerne la population résidente, ils ne s'embarrassent pas de scrupules et procèdent à des statistiques ethniques en demandant à chacun de se situer dans une ou plusieurs catégories. Cette démarche contribue à renforcer les communautarismes, ce qui n'est pas un mince inconvénient²⁰.

Rien de tel en France où la classe politique et les institutions (INSEE, INED, Collège de France) refusent les statistiques ethniques et s'en tiennent à une seule formule : « *Circulez, il n'y a rien à voir !* » :

- Le terme « *immigré* » désigne selon les organismes officiels toute personne installée en France mais née à l'étranger dans une nationalité étrangère, qu'elle ait ou non acquis la citoyenneté française ! Son antonyme ou contraire est le « *natif* » (synonyme d'*indigène*), autrement dit toute personne née sur le sol français et donc réputée française en vertu d'un « droit du sol » revisité.

C'est ainsi qu'une jeune Malienne qui rejoint son époux en France sera classée parmi les « *immigrés* » de même que ses enfants nés au Mali, tandis que ses enfants appelés à naître en France seront classés parmi les « *natifs* ». Cette distinction au sein d'une même fratrie laisse circonspect. Doit-on aussi ranger dans la catégorie « *immigrés* » l'écrivain Romain Gary, héros de la France Libre, né en Lituanie ou, plus près de nous, des compatriotes comme Gaston Kelman, né au Cameroun et auteur de l'inénarrable *Je suis noir et je n'aime pas le manioc* (2005) ? Doit-on considérer comme « *natif* » le terroriste Mohamed Merah, né à Toulouse et inhumé en Algérie après ses forfaits ? Et que dire du tueur de Strasbourg Chérif Chekatt dont la famille salafiste vit depuis trente ans en vase clos ?

- Pour dissiper en partie l'équivoque, la démographe Michèle Tribalat a tenté de promouvoir l'expression « *natif au carré* » qui désigne toute personne née en France de deux parents eux-mêmes nés en France. Mais en 2019, il y a un certain nombre de jeunes gens qui relèvent de cette catégorie et n'en sont pas moins perçus comme « *immigrés* » parce que d'origine maghrébine ou africaine.

- Les médias ont quant à eux diffusé l'horrible expression « *Français de souche* » pour désigner les Français d'ascendance européenne (mais on ne sait s'il faut y inclure les Français d'origine italienne ou portugaise).

À quoi certains militants « *indigénistes* » ont répliqué en invoquant une non moins horrible opposition entre « *racisés* » et « *non-racisés* » : le premier terme désignerait les blancs « *de type européen* » (expression employée par la police dans ses avis de recherche), le second désignerait tous les autres. Reste à préciser à quel degré de métissage une personne basculerait dans l'une ou l'autre de ces catégories !

²⁰Benoît Bréville écrit dans *Le Monde diplomatique* (juillet 2019) : « *Imagines afin d'entretenir la ségrégation, les statistiques ethniques se transforment subitement en instrument de lutte contre les discriminations. Puisqu'on connaît précisément la proportion de Noirs dans tel quartier ou dans telle ville, il devient facile d'imaginer des quotas (d'étudiants dans les universités, de travailleurs dans les administrations...) pour éviter leur sous-représentation. 'Quand on a un marteau entre les mains, tous les problèmes ressemblent à un clou', ironise Kenneth Prewitt, reprenant un proverbe célèbre. Selon cet universitaire, ancien directeur du Bureau du recensement (1998-2001), les architectes de la discrimination positive ont ainsi procédé à l'envers. Plutôt que de s'interroger sur la politique la plus efficace pour lutter contre les inégalités, puis de se doter des instruments adaptés pour y parvenir, ils ont pris les outils qui existaient déjà pour en tirer une politique, au risque de renforcer le sentiment d'appartenance identitaire et de légitimer les divisions raciales qu'ils prétendaient combattre* » (Quelle est votre race ?, *Le Monde diplomatique*, juillet 2019).

- Embarrassés, les démographes de l'INED ont inventé l'expression « *population majoritaire* » pour définir un ensemble « *toujours difficile à nommer* ». Il désignerait « *l'ensemble des personnes nées Françaises de parents eux-mêmes Français qui résident en France métropolitaine et qui ne sont ni immigrées, ni natives d'un DOM, ni descendantes de personne(s) immigrées(s) ou native(s) d'un DOM* ». Que de contorsions pour désigner les Français d'ascendance européenne !

Restons simples et clairs. Les rappels historiques montrent que la population de l'Europe n'a connu aucun apport significatif de l'extérieur au millénaire précédent (très précisément de 955 à 1974). C'est durant cette période qu'est née et s'est épanouie la civilisation européenne. L'histoire, la culture et l'anthropologie nous permettent donc d'identifier un Européen sans plus d'équivoque qu'un Congolais ou un Japonais : « *Est Européen toute personne qui vit en Europe et dont l'ascendance est à dominante européenne* ».

- Il serait donc juste d'appeler « *Européens* » tous les individus dont l'ascendance connue est majoritairement européenne, c'est-à-dire née en Europe. Cela inclut bien entendu les descendants de Polonais, Portugais, Italiens... ainsi qu'une bonne partie des habitants de l'outre-mer, en bref toutes les personnes dont les ascendants ont participé au grand brassage médiéval d'où est sortie l'Europe.

- Son antonyme désignerait donc les personnes dont l'ascendance connue est *majoritairement* née hors du continent européen et qui ne se perçoivent pas spontanément comme Européens du fait de leur ascendance africaine ou asiatique. Il est hors de question de reprendre les termes de « *non-Européens* » ou « *extra-Européens* » même s'ils sont employés dans certains documents officiels (!), parce qu'ils renvoient aux mauvais souvenirs de l'*apartheid* sud-africain mais surtout parce que les personnes concernées sont dans leur immense majorité désireuses de vivre et se perpétuer sur le sol européen.

L'expression la plus adéquate qui vient naturellement à l'esprit pour désigner ces personnes est donc « *nouveaux Européens* » ! Cette expression est sans ambiguïté. Elle permet qui plus est aux enfants à peau noire ou bistre de s'attribuer une identité positive et mieux encore une ambition, celle de forger la France et l'Europe du futur au coude à coude avec les « *Européens* » ordinaires. Eux-mêmes ou leurs descendants ont vocation à devenir à terme des « *Européens* » tout court... sous réserve que le brassage, les unions mixtes et l'intégration demeurent possibles ²¹.

On peut voir dans cette terminologie la meilleure arme qui soit contre la formation de « *diasporas extranationales* » ou de « *colonies intérieures* ». Mais les mots ne seront d'aucun secours aux gouvernants si ceux-ci manquent de la lucidité nécessaire pour relever le défi migratoire et la crise démographique.

²¹ L'intégration des « *nouveaux Européens* » à l'Europe ne sera possible qu'à la condition que se redresse la natalité des Européens et que s'interrompent les flux migratoires. Sans cela, avec d'ores et déjà une population « *européenne* » déclinante, y compris en France, et des naissances de « *nouveaux Européens* » qui représentent environ le tiers de toutes les naissances en Europe occidentale, c'est une « *nouvelle Europe* » qui émergera sans rien de commun avec la civilisation européenne et le groupe humain qui l'a forgée.

André Larané, directeur de la rédaction d'Herodote.net

16 octobre 2019

Annexe I

Jérôme Fourquet- *L'Archipel français*

Jérôme Fourquet est connu des téléspectateurs français pour ses analyses électorales et sociologiques, en qualité de directeur du département Opinion à l'IFOP (organisme de sondage).



Dans *L'Archipel français* (Seuil, mars 2019, 384 pages, 22 euros), il montre que la France homogène du dernier millénaire a laissé place à un pays profondément hétérogène, avec déjà un cinquième des naissances dans des familles issues de l'immigration musulmane et africaine. C'est une réalité irrévocable qu'il importe de prendre en considération. Les partis politiques le font-ils ? Ils en sont loin...

C'est la deuxième révélation de Jérôme Fourquet : la fin de l'affrontement droite-gauche par lequel les citoyens de toutes les classes sociales s'efforçaient depuis deux siècles d'apporter une solution aux grands enjeux de l'heure. À cette opposition traditionnelle a succédé une opposition de classe avec un bloc dominant et un bloc protestataire. Le premier, à cheval sur les anciennes droite et gauche, réunit les gagnants de la mondialisation et les bénéficiaires de revenus fixes (retraités) ; le second réunit les perdants de la mondialisation

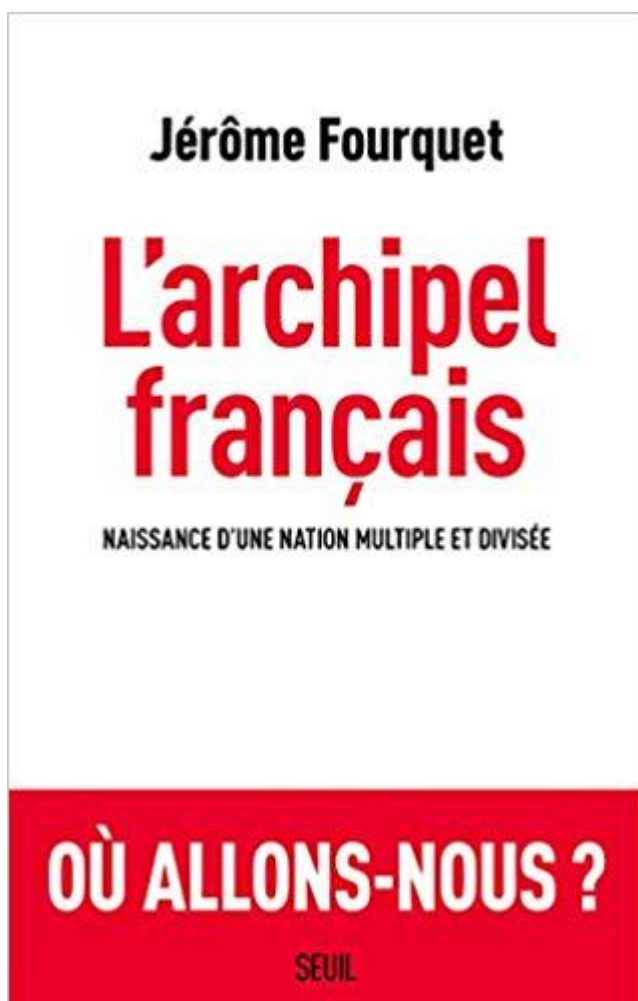
et tous les citoyens qui préfèrent un renforcement des solidarités nationales à une mise en concurrence de tous contre tous...

André Larané

Le christianisme de retour dans les catacombes

Jérôme Fourquet décrypte la société française du XXI^e siècle sous plusieurs angles : religieux, ethnique, social et électoral.

Côté religieux, il fait un premier constat : la déchristianisation du pays est arrivée à son terme. Les confessions chrétiennes ne structurent plus la société et les mœurs comme c'était encore le cas au milieu du XX^e siècle. Ainsi, « *la montée en puissance de phénomènes aussi distincts que la crémation, le tatouage ou l'animalisme et le véganisme ne doivent pas être analysés comme de simples phénomènes de mode, mais comme les symptômes d'un basculement civilisationnel et anthropologique majeur. Au travers de ces nouvelles pratiques, des pans entiers du référentiel judéo-chrétien, qu'il s'agisse du rapport au corps ou de la hiérarchie entre l'homme et l'animal, apparaissent comme battus en brèche et obsolètes.* » (page15 du livre).



En 2012, le taux de baptisés était de 88% chez les plus de 65 ans et n'était plus que de 65% chez les 18-24 ans. La déchristianisation apparaît plus brutale encore dans l'évolution du nombre de prêtres. Ils étaient 25 000 en 1990 et ne sont plus que 12 000 en 2015.

Plus anecdotique, la diversification des prénoms est néanmoins très représentative de ce phénomène : « De 1900 à 1945, le nombre de prénoms différents donnés chaque année est demeuré remarquablement stable, avec en moyenne une palette de 2000 prénoms. (...) Le phénomène s'est ensuite emballé avec le franchissement de la barre des 8000 prénoms différents au milieu des années 1990, puis 10000 en 2001 et 12000 en 2005... » (page 88). En 1900, une petite fille sur 5 était prénommée Marie. Dans les années 1940-1960, par une première prise de distance avec la tradition, on a vu se multiplier les prénoms composés à partir de Marie (Marie-Hélène...). Aujourd'hui, les uns et les autres sont ultra-minoritaires !

Le défi du multiculturalisme

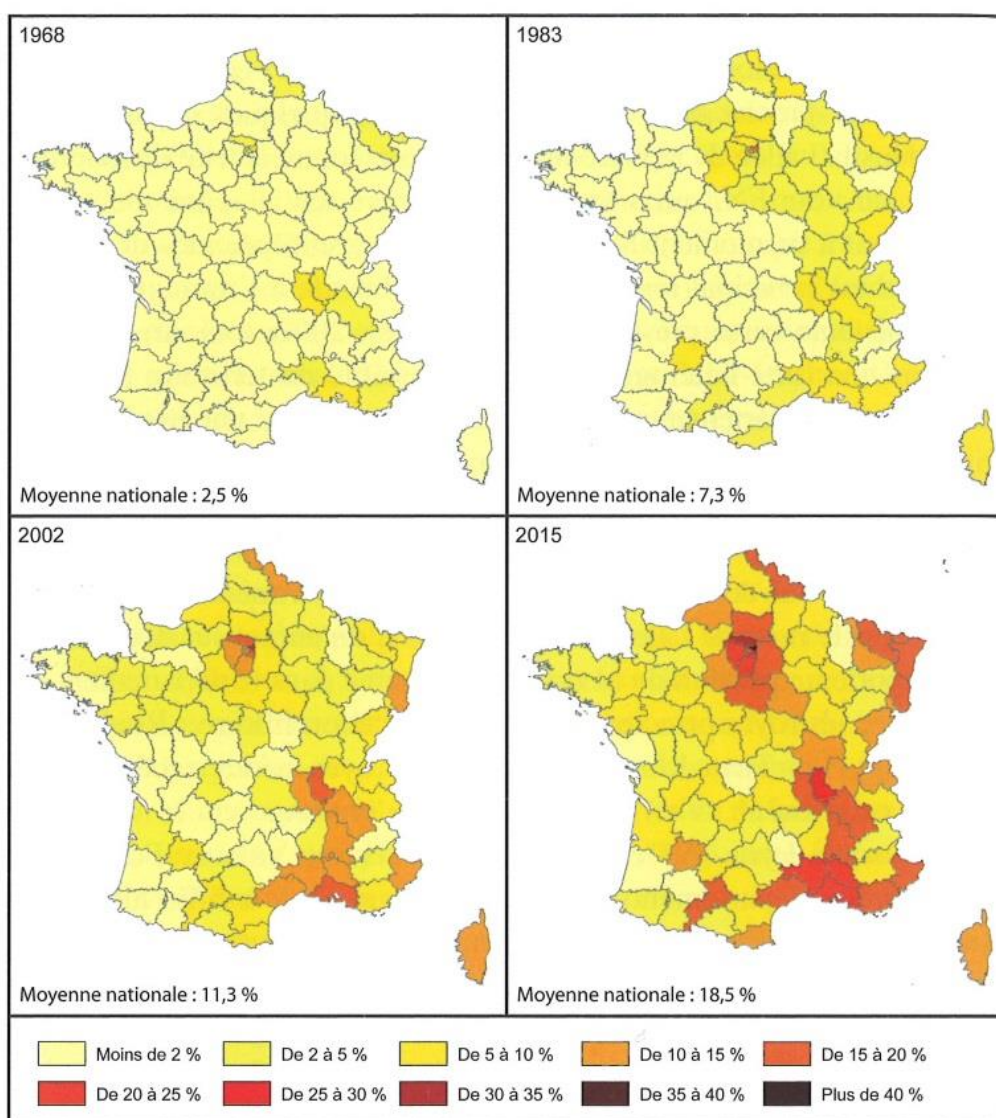
Dans *L'Archipel français*, Jérôme Fourquet porte une grande attention aux choix des prénoms tels que reflétés par le fichier de l'INSEE. Il a mené en particulier un travail inédit sur le pourcentage de garçons portant un prénom arabo-musulman parmi l'ensemble des nouveau-nés mâles, année après année, depuis 1900.

C'est « un indicateur robuste lorsqu'il s'agit d'évaluer le poids des personnes d'ascendance arabo-musulmane dans l'ensemble d'une classe d'âge. (...) La trajectoire de cette courbe est des plus impressionnantes et montre de manière très nette l'une des principales métamorphoses qu'a connues la société française au cours des dernières décennies : alors que la population issue de l'immigration arabo-musulmane était quasiment inexistante en métropole jusqu'au milieu du XXe siècle, les enfants portant un prénom les rattachant culturellement et familialement à cette immigration représentaient 18,8% des naissances en 2016, soit près d'une naissance sur cinq » (page 136).

On note sur la courbe en question que la barre des 2% a été symboliquement franchie en 1964, deux ans après la fin de la guerre d'Algérie, avec l'arrivée de travailleurs et aussi de réfugiés (harkis).

La proportion de 18,8% relevée parmi les naissances de 2016 est très supérieure au taux de personnes qui se définissent comme musulmanes ou d'ascendance musulmane, lequel varie de 6 à 8% selon les enquêtes récentes. Mais il est à souligner qu'elle caractérise seulement les naissances « musulmanes » en 2016. Ces naissances sont plus nombreuses d'année en année du fait du flux d'immigration et d'une plus forte fécondité des femmes issues de cette immigration. Notons aussi que parmi ces enfants qui portent un prénom « arabo-musulman », de plus en plus sont aussi issus de l'immigration sahélienne (Sénégal, Mali, Niger...).

Carte 7. Garçons ayant reçu un prénom issu des mondes arabo-musulmans en 1968, 1983, 2002 et 2015 (en pourcentage des naissances masculines sur l'année)



Sources : INSEE.

La conclusion est tirée par l'auteur lui-même : « Dans cette France qui vient, la part de la population issue des mondes arabo-musulmans représentera mécaniquement, du fait du renouvellement des générations, un habitant sur cinq, voire sur quatre, si la tendance haussière observée depuis le début des années 2000 se poursuit. On mesure à la lecture de ces chiffres que la société française est devenue de facto une société multiculturelle, et que notre pays ne connaîtra plus jamais la situation d'homogénéité ethnoculturelle qui a prévalu jusqu'à la fin des années 1970. Il s'agit là sans conteste d'un basculement majeur, et sans doute la cause principale de la métamorphose qui se produit sous nos yeux et aura (a déjà) des conséquences profondes » (page 140).

Ce basculement compte de francs succès : une bonne partie de l'immigration musulmane a ainsi pu se fondre dans la société française, comme l'attestent le grand nombre de recrues dans l'armée ou encore, plus anecdotique, la participation de jeunes musulmans aux courses de taureaux camarguaises, à Lunel, une ville pourtant marquée par le salafisme d'un côté, le vote frontiste (Rassemblement national) de l'autre.

Mais parallèlement, le sociologue observe un repli communautaire très net et une réislamisation depuis le début des années 2000. Ce qui trouble le plus Jérôme Fourquet est le renforcement de l'endogamie (mariage entre soi) dans les populations issues de l'immigration turque, maghrébine et sahélienne (à l'exclusion de l'immigration asiatique), cette endogamie ethno-religieuse étant même facilitée par les sites de rencontre communautaires ! Le sociologue croit observer que les jeunes femmes tentent d'y échapper en fuyant les quartiers à trop forte concentration musulmane pour des quartiers plus « français » où elles pourront vivre selon leur choix.

Si l'endogamie et le repli communautaire se renforcent, Jérôme Fourquet en voit la raison dans le fait que « *l'arrivée régulière de membres de la communauté d'origine favorise toujours la persistance des mariages endogames et contribue à maintenir le groupe dans le bain culturel du pays d'origine* » (page 179).

Toulouse est pour Jérôme Fourquet un excellent observatoire de la fracturation ethno-sociale du pays. Cette agglomération est la plus dynamique de France avec le plus gros site industriel (Airbus, 11500 salariés), dix mille chercheurs, cent dix mille étudiants, le 2^e CHU (centre hospitalier universitaire) du pays etc. etc. Mais c'est aussi la ville du tueur Mohamed Merah et du Mirail, un ensemble « social » de quarante mille habitants (essentiellement maghrébins) avec 50% de chômeurs chez les plus jeunes. Le trafic de la drogue est la seule activité qui y prospère en lien avec la radicalisation religieuse. À Toulouse comme à Carcassonne, Aulnay... Jérôme Fourquet montre des quartiers qui échappent au contrôle des autorités, laissant le champ libre aux délinquants locaux.

Sans prétendre y voir une relation de cause à effet, il met en regard « *l'explosion de la consommation de cannabis avec la non moins spectaculaire diminution de la consommation d'alcool* » ! Pour répondre à la demande croissante de cannabis (1,4 million de consommateurs réguliers, au moins dix fois par mois), « *toute une économie souterraine du deal s'est mise en place sur le territoire* ». Elle n'emploierait pas moins de deux cent mille personnes (davantage que la SNCF ou EDF ! Amusant : « *Toutes choses égales par ailleurs, on pourrait établir ici un parallèle avec l'ampleur de l'activité du faux-saunage dans les bocages de l'Ouest au XVIII^e siècle. Dans ces terroirs pauvres, situés sur les marches de Bretagne, région non soumise à la gabelle, la contrebande de sel battait son plein et impliquait une bonne partie de la population locale* » (page 199).

L'école est aussi le théâtre d'une ségrégation ethnoculturelle de plus en plus poussée, battant en brèche le discours officiel sur le « vivre-ensemble » (page 203).

Selon une note de l'INSEE, « *si le retard scolaire est fortement indexé sur le niveau social des parents, la nationalité des élèves pèse aussi énormément. On note ainsi que si 11,8% des élèves ayant la nationalité française avaient au moins un an de retard lors de leur entrée en 6^e, la proportion était quasiment trois fois plus importante (32,4%) parmi leurs camarades étrangers. (...) Une des raisons expliquant ces piètres performances réside dans la ségrégation ethnoculturelle qui s'est développée à bas bruit dans les établissements scolaires français* » (page 208).

Mais qu'y faire ? François Pupponi, député socialiste et ancien maire de Sarcelles, cité populaire au nord de Paris, expose le dilemme : « *Soit on impose aux parents de mettre leurs enfants dans le collège public du secteur, et dans ce cas, ils vont partir et il n'y aura plus de mixité dans le quartier. Soit on donne la possibilité de mettre les enfants dans le privé ou le public. Le choix de laisser les écoles privées permet à ces classes moyennes de rester dans ces villes, d'y habiter, de payer des impôts* » (page 210).

Classe contre classe

Les enjeux migratoires sont à l'origine d'une rupture majeure au sein de l'électorat et de la classe politique. Cette rupture apparaît en 1983 : grèves, violences dans les « cités », premier succès du Front national... L'opinion publique prend soudain conscience de l'émergence sur son sol de

nouvelles populations avec lesquelles il va falloir apprendre à vivre. C'est l'origine d'une rupture qui va traverser la droite et la gauche, avec d'un côté des classes supérieures qui nient la nouvelle réalité, de l'autre des classes populaires qui perçoivent le changement et ne s'y résignent pas.

Depuis lors, en France comme aux États-Unis et ailleurs en Occident, le séparatisme social est à l'œuvre. « *Les occasions de contacts et d'interactions entre les catégories supérieures et le reste de la population se raréfient. De manière plus ou moins consciente et plus ou moins volontaire, les membres de la classe supérieure se sont progressivement coupés du reste de la population et se sont ménagés un entre-soi bien confortable pour eux* » (page 93).

Les catégories populaires vont pour de bon se détourner de la gauche traditionnelle à la faveur du référendum de 2005 sur le Traité constitutionnel européen. Soucieux de solidarité plus que d'ouverture sur l'Europe, sur l'Autre et sur le Monde, les ouvriers et employés votent Non respectivement à 74% et 62% contre 38% pour les cadres supérieures et les professions libérales ! Un abîme sépare les deux catégories sociales.

Le philosophe Marcel Gauchet confirme cette observation : « *2005 restera sans doute la base du basculement. À partir de là, la cassure entre la base et le sommet devient le cœur de la vie publique. Elle est le facteur déterminant derrière les deux échéances présidentielles qui vont suivre* » (Comprendre le malheur français, 2016). Son diagnostic allait se confirmer aussi à l'élection de 2017 et plus encore aux élections européennes de 2019.

Ce basculement a échappé dans un premier temps aux observateurs. L'élection présidentielle de 2007 reste, au moins en apparence, fidèle au clivage gauche/droite. « *Chacun à sa manière, Nicolas Sarkozy Ségolène Royal avaient su incarner une forme de rupture dans leur camp respectif, ce qui avait permis au clivage gauche/droite de perdurer* », note Jérôme Fourquet. « *Le paysage électoral et parlementaire était certes organisé autour de la gauche et de la droite mais, au fond, une fois élu, compte tenu des contraintes économiques et budgétaires imposées par Bruxelles, une politique assez voisine était menée sur les grands équilibres* » (page 264).

Le clivage s'est accentué entre « *la France d'en haut et la France d'en bas* », selon la formule lancée par Jean-Pierre Raffarin en 2002. Il s'est manifesté au sein des partis et en premier lieu du parti socialiste. Au sein de celui-ci, la part des cadres supérieurs et des professeurs est passée de 28% en 1985 à 49% en 2011 ! « *Dans nos réunions internes, on s'engueule pendant deux heures sur la GPA et l'on évacue le SMIC en deux minutes* », déplorait un cadre du parti.

Un des ressorts du divorce entre classes supérieures et classes populaires est à rechercher dans l'augmentation très significative du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur. Emmanuel Todd (*Après la démocratie*) a montré qu'elle permet désormais aux « *éduqués supérieurs* » de vivre entre eux et consommer leur propre culture sans avoir à faire l'effort de s'adresser à la population dans son ensemble. Il s'ensuit naturellement aussi un divorce politique : « *Dans les sondages d'opinion portant sur de très nombreux sujets, la variable aujourd'hui la plus discriminante est ainsi celle du niveau d'étude plus que le revenu ou la CSP [catégorie socioprofessionnelle]* » (page 273).

Les signes de fracture sociale ou « *archipelisation* » de la société française sont divers : fin du service national et du brassage social auquel il était associé ; mutation des colonies de vacances (elles accueillent de moins en moins d'enfants et tendent à se spécialiser dans des loisirs de luxe) ; les matches de football, de plus en plus prisés par les classes supérieures, ce qui a pour effet d'encherir le prix des places (page 104) ; les sports d'hiver qui ne concernent que 8% de la population mais bénéficient d'une incroyable couverture médiatique.

Les nouveaux clivages économiques, sociaux et sociétaux ont trouvé en France leur traduction électorale au premier tour de l'élection présidentielle de 2017. La droite et la gauche de gouvernement ayant été laminées, on a retrouvé face à face le représentant d'un centre ni droite

ni gauche, simplement européiste et néolibérale, face à la porte-parole des sans-voix. Les élections européennes de 2019 ont renforcé ce face à face en marginalisant aussi *La France insoumise* de Jean-Luc Mélenchon, qui voulait représenter une alternative de gauche : « *Habitants des banlieues, intellos précaires, jeunes diplômés peinant à s'intégrer sur le marché du travail, ouvriers et employés syndiqués, néo-ruraux, la coalition rassemblée derrière Jean-Luc Mélenchon était donc fort hétéroclite et très diversifiée culturellement, alors que la stratification éducative segmente puissamment désormais la société française au plan électoral, Marine Le Pen étant soutenue prioritairement par les moins diplômés quand Emmanuel Macron recrute au contraire l'essentiel de ses partisans dans les couches les plus éduquées* ». On comprend mieux dans ces conditions que l'anomalie mélenchoniste ait été à son tour défaite. « *Ainsi, alors que l'affrontement horizontal entre gauche et droite perd en lisibilité, l'antagonisme vertical entre la base et le sommet de la société a été politiquement réactivé lors de ce quinquennat, comme en témoignera spectaculairement la crise des gilets jaunes* » (362). Et Jérôme Fourquet de qualifier de « *bloc libéral-élitaire* » la coalition soudée autour du président Macron et de son parti, La République en Marche (LREM). « *L'émergence de ce nouveau parti vient ainsi illustrer de manière paroxystique le phénomène de la stratification éducative à l'œuvre dans notre société et le développement d'un entre-soi au sein des couches les plus éduquées. 44% des membres de LREM, soit pratiquement un sur deux, disposent d'un diplôme de niveau grande école, doctorat ou master 2, et 66% d'un niveau égal ou supérieur à la licence, cette proportion n'étant que de 16% dans la population française* » (page 368).

Le sociologue conclut sa réflexion en s'interrogeant sur la capacité des Français à renouer les fils et retisser la société. On n'y arrivera certainement pas en continuant d'opposer les hérauts de « *l'ouverture* » aux partisans du « *repli* » (simplement inquiets de la disparition de la solidarité nationale et de leur propre disparition).

Culture générale et complotisme

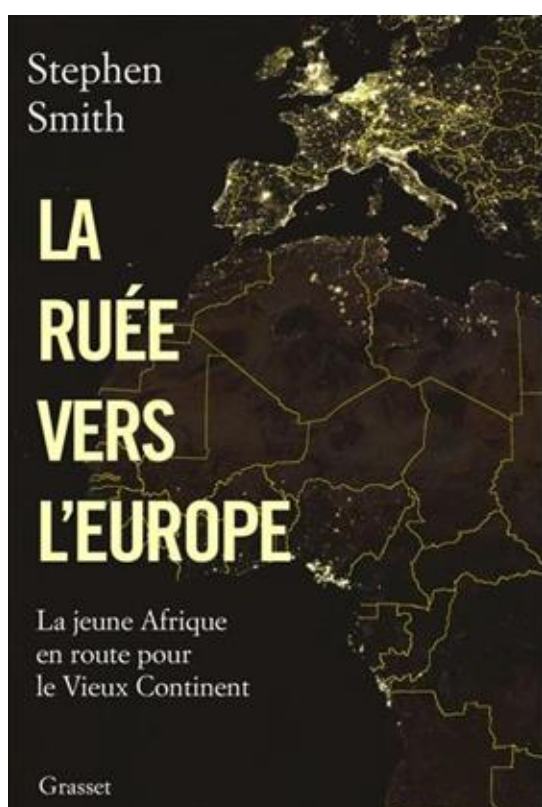
Jérôme Fourquet note à travers les sondages l'adhésion très forte des jeunes générations à des thèses complotistes farfelues, du genre : « *certaines trainées blanches laissées par les avions sont composées de substances chimiques délibérément répandues pour des raisons secrètes* ». 34% des 18-24 ans y adhèrent contre 7% des 65 ans et plus ! Même rupture générationnelle sur l'éventualité que les vaccins comportent plus de risques que de bénéfices...

Son explication ne manque pas de nous interpellier sur les « *progrès* » du système éducatif avec 80% de bacheliers dans les jeunes générations : « *Il est frappant de constater que ces thèses sont systématiquement et quasiment à l'unanimité réfutées par les personnes âgées de 65 ans et plus. Socialisés et instruits durant les années 1950 et 1960, ces individus semblent disposer d'une culture scientifique de base fournissant de solides anticorps à ce type de croyances* » (page 84). On peut aussi penser que l'abandon des fondamentaux scolaires (goût de la lecture, envie d'apprendre, rigueur de l'orthographe...) au profit de l'image et du tweet détournent de la réflexion critique et font en définitive le jeu de la classe dominante issue des grandes écoles.

Annexe II

Stephen Smith- *La Ruée vers l'Europe*

Au palais de Chaillot, le 15 avril 2018, le président Macron a évoqué la question migratoire et marqué son intérêt pour le livre de Stephen Smith : *La Ruée vers l'Europe* (Grasset, 2018). C'est un exposé très cru des enjeux démographiques africains et européens...



Cet essai décrit l'explosion démographique de l'Afrique subsaharienne, un phénomène d'une ampleur sans précédent dans l'Histoire humaine.

Il a des conséquences dramatiques sur les sociétés africaines et pourrait, selon l'auteur, ruiner l'Europe elle-même si celle-ci n'arrivait à s'en protéger : « *La migration massive d'Africains vers l'Europe n'est dans l'intérêt ni de la jeune Afrique ni du Vieux Continent* » (page 223).

De nationalité américaine, Stephen Smith (61 ans) a tenu la rubrique Afrique du quotidien *Libération* (1988-2000) puis du *Monde* (2000-2005). Depuis 2007, il enseigne les études africaines aux États-Unis, à l'Université Duke.

En dépit de ses titre et sous-titre : *La Ruée vers l'Europe, La jeune Afrique en route vers le Vieux Continent*, l'essai de Stephen Smith nous parle avant tout de l'Afrique d'aujourd'hui qui n'a rien à voir avec l'Afrique des clichés (vieux sages, traditions, savoirs immémoriaux...).

À cela une raison : depuis plus d'un demi-siècle, les femmes africaines ont en moyenne quatre à sept enfants selon les pays contre 1 à 2 dans le monde développé et 2 à 3 dans la plupart des autres pays. Les records sont observés dans la zone semi-désertique du Sahel. Ainsi le Niger a vu sa population quintupler en 50 ans de 4 à 20 millions d'habitants et elle quintuplera encore dans les cinquante prochaines années à près de cent millions d'habitants !

Une natalité exubérante

Cette natalité exubérante correspond aux vœux de la population mais aussi de la classe dirigeante, qui rejette toute forme de planning familial. Des sondages expriment même le souhait d'un plus grand nombre d'enfants encore ! C'est que les enfants sont la seule richesse et la seule fierté de ceux qui n'ont rien.

Il s'ensuit une pyramide des âges singulièrement renflée à sa base : « *Au sud du Sahara, quatre habitants sur dix n'étaient pas encore nés quand les tours du World Trade Center se sont effondrées en*

2001 ; huit sur dix à la chute du mur de Berlin en 1989. Du fait de la moyenne d'âge très basse en Afrique subsaharienne, le vécu collectif y ressemble à un présent laminé par le rouleau compresseur des naissances » (page 20).

Au poids de la jeunesse s'ajoute l'explosion urbaine qui arrache les Africains au cadre villageois traditionnel pour les jeter dans des bidonvilles informels aux marges de la modernité, tout juste bons à récupérer les rebuts du monde moderne (dons caritatifs, voitures hors d'âge, fripes...).

Une Afrique sans passé

Il s'ensuit une rupture civilisationnelle. Un continent nouveau émerge, sans liens avec son passé et dépourvu des codes mentaux et des règles de vie qui font ordinairement une civilisation. Une jeunesse se réinvente dans le dénuement et la violence : « *Quand bien même ils seraient tous de « vieux sages », les 5% d'Africains âgés aujourd'hui de plus de soixante ans ne sont pas assez nombreux pour transmettre leurs normes et valeurs à la masse des jeunes. Dans les bidonvilles au sud du Sahara, neuf habitants sur dix ont moins de trente ans et seulement leurs pairs comme mentors dans une vie de débrouille. (...) Entre les générations, l'asymétrie numérique et le renversement de perspectives se conjuguent pour favoriser le déracinement* » (page 23).

À la natalité s'ajoute l'exode rural vers des concentrations urbaines qui n'ont de ville que le nom. Ce double phénomène, que souligne Stephen Smith, débouche sur des sociétés anomiques et imprévisibles : « *Lagos comptait environ 350 000 habitants quand le Nigéria a accédé à l'indépendance en 1960 ; (...) elle a dépassé Le Caire comme la plus grande ville d'Afrique en 2012, avec 21 millions d'habitants, et devra encore doubler de population d'ici à 2050. (...) Le pourcentage des moins de quinze ans y est passé de 25%, en 1930, à près de 40% à l'indépendance ; il avoisine aujourd'hui les 60%, ce qui fait de Lagos, sans conteste, la citadelle mondiale de la jeunesse. Pour situer sa juvénilité ou, dans le miroir tendu, la momification de Paris : dans la capitale française, intramuros, la proportion des moins de quinze ans est de 14% [encore s'agit-il pour la moitié environ d'enfants d'origine subsaharienne]* » (page 58).

Ces agglomérations sont le creuset de nouvelles formes de religiosité, islam africain ou né-protestantisme. « *L'enjeu détermine l'avenir des deux grands monothéismes car, en raison de sa démographie, l'Afrique subsaharienne est leur terre d'avenir. Elle représentait 16% des musulmans et 26% des chrétiens dans le monde en 2015, mais en comptera 27% et 42% - plus de quatre chrétiens sur dix - en 2060* » note Stephen Smith. « *L'Afrique born again est la négation en bloc de l'Afrique traditionnelle. L'évangile de la prospérité, la bénédiction du sonnante et rébuchant, suspend les règles de réciprocité et affaiblit les liens de parenté par la solidarité entre frères et sœurs dans la foi* » (page 90).

Une Afrique sans avenir

L'auteur de *La Ruée vers l'Europe* souligne aussi une autre conséquence de cette exception démographique africaine : il est illusoire de vouloir développer le continent si sa population doit tripler dans le prochain demi-siècle.

Les Africains eux-mêmes sont conscients de cette réalité et y répondent par le chacun pour soi : « *Nous continuons de dresser et de redresser le bilan des indépendances africaines en insistant sur la corruption et la gabegie de nombreux gouvernements, sans ajouter que satisfaire les besoins en biens publics et en infrastructures d'une population en croissance exponentielle n'était de toute façon pas un pari tenable* » écrit Stephen Smith. « *Dans ce contexte, détourner pour les siens ce qui peut l'être à l'occasion, qu'il s'agisse d'un ministre face à un investisseur étranger ou d'un policier à un barrage routier, s'assimile à un choix rationnel - comme l'est, en contrepartie, la sourde acceptation de cet impôt informel par la population comme le prix à payer pour qu'il y ait des exceptions dans la pénurie générale* » (page 47).

L'État postcolonial serait donc condamné à la faillite et à l'impuissance. Pourtant, sept décennies après les indépendances, il perdure cahin-caha en acquérant des compétences à l'extérieur... « [L'anthropologue Rebecca] Hardin parle de *concessionary politics* lorsque des États sans grande capacité institutionnelle survivent, dans l'ensemble plutôt bien, en concédant des droits d'exploitation et même des parcelles de leur souveraineté à des entreprises privées ou des États étrangers en échange d'une rente. L'exemple des compagnies pétrolières ou chimiques vient tout de suite à l'esprit mais, en matière de politiques concessionnaires, il n'y a pas de limite à l'imagination. En Centrafrique, par exemple, la douane a été à un moment confiée à la société d'un ancien mercenaire français, pour un partage des gains entre lui et l'État » (page 115).

Sauve-qui-peut

Aussi longtemps qu'elle sera sous pression démographique, d'après Stephen Smith, l'Afrique subsaharienne n'aura donc aucune chance sérieuse de se développer et verra ses enfants la fuir dans un *sauve-qui-peut* général : « À l'échelle du continent, selon une enquête de l'Institut Gallup de 2016, 42% des Africains âgés de quinze à vingt-quatre ans, et 32% des diplômés du supérieur, déclarent vouloir émigrer » (page 24).

L'émigration en masse vers l'Europe occidentale a débuté au début du XXI^e siècle et tend à s'accélérer grâce à deux conditions majeures qu'analyse Stephen Smith : « La première condition est le franchissement d'un seuil de prospérité minimale par une masse critique d'Africains sur fond de persistance d'une grande inégalité de revenus entre l'Afrique et l'Europe. (...) La seconde condition majeure est l'existence de communautés diasporiques, qui constituent autant de têtes de pont sur l'autre rive de la Méditerranée. La présence de parents diminue grandement l'incertitude et le coût d'installation pour les migrants, qui bénéficient de leur accueil, aide à l'orientation » (page 143).

Il en ressort paradoxalement que l'« aide au développement » (sans planning familial) encourage les départs et les difficultés d'intégration dans les pays d'accueil les facilitent du fait qu'elles débouchent sur des diasporas, note l'auteur : « Voici un premier paradoxe : la difficulté d'une diaspora à se "fondre" au sein d'une population d'accueil prolonge son efficacité comme « cellule d'accueil » pour les nouveaux immigrants. (...) Voici un deuxième paradoxe : les pays du Nord subventionnent les pays du Sud, moyennant l'aide au développement, afin que les démunis puissent mieux vivre et – ce n'est pas toujours dit aussi franchement – rester chez eux. Or, ce faisant, les pays riches se tirent une balle dans le pied. En effet, du moins dans un premier temps, ils versent une prime à la migration en aidant des pays pauvres à atteindre le seuil de prospérité à partir duquel leurs habitants disposent des moyens pour partir et s'installer ailleurs » (page 145).

En songeant aux efforts déployés par les jeunes Africains pour gagner l'Europe, Stephen Smith confesse : « Au cours de la rédaction de ce livre, il m'est souvent arrivé de songer à une Afrique qui bénéficierait de toute cette énergie actuellement mobilisée pour lui tourner le dos. À quoi ressemblerait-elle ? » (page 236)...

Entre conviction et responsabilité

Face à l'éventualité d'une vague migratoire sans précédent, l'Europe occidentale hésite aujourd'hui entre la résignation : « Cette immigration est inéluctable et la sagesse - autant que la charité - commande de nous en accommoder », et la résistance : « Si cette immigration affecte notre cohésion et notre bien-être, nous devons l'arrêter ! »

Confrontés à l'accueil des migrants depuis 2015, les Européens ont à choisir entre l'« éthique de conviction » et l'« éthique de responsabilité » (page 227). Ce dilemme nous vient du sociologue Max Weber. Il oppose le chrétien qui agit selon son devoir, et s'en remet à Dieu pour le résultat de son action, au citoyen qui soupèse chaque décision à l'aune de ses conséquences.

« L'éthique de responsabilité oblige à assumer ses actes dans toutes leurs conséquences prévisibles. Vue sous ce jour, l'Eurafrrique [si elle vient à exister un jour] signifiera la fin de la sécurité sociale en Europe, qui est fondée sur un contrat de solidarité intergénérationnelle. L'État-providence sans frontières est une contradiction dans les termes, à l'instar d'une famille universelle. Par ailleurs, une chose est d'inviter au partage des richesses, si l'on en a le cœur ; c'en est une autre de partager la capacité d'une société à créer des richesses – si c'était facile, l'aide au développement ne serait pas l'échec qu'elle est, et les migrants ne fuiraient pas leur pays. L'État social ne s'accommode pas de portes ouvertes, d'où l'absence historique d'une sécurité sociale digne de ce nom aux États-Unis, pays modèle d'immigration. Donc, il ne subsistera en Europe que l'État de droit, le vieux Léviathan de Hobbes. Il aura alors fort à faire pour empêcher la guerre de tous contre tous... » (page 227).

Stephen Smith se demande au demeurant qui, des migrants ou des autres Africains, est le plus digne de notre sympathie : « Certes, ils [les migrants africains] fuient des circonstances de vie souvent difficiles. Cependant, la meilleure preuve de leur libre arbitre, en dépit des contraintes, est le choix de leurs compatriotes de ne pas s'en aller. Qui a raison, qui a tort ? Il est difficile de trancher la question hors situation. Mais il serait aberrant de conférer le statut de victime, en bloc, à ceux qui fuient les difficultés plutôt qu'à ceux qui y font face » (page 146).

Craignant de perdre sous la poussée migratoire la convivialité et le bien-être dont elles ont hérité, les classes populaires du Vieux Continent en appellent au rétablissement des États-Nations dans leurs droits et leurs frontières. Mais tandis que les grands États extra-européens comme la Chine, la Turquie, l'Inde, le Vietnam etc. ont réinventé avec succès l'État-Nation, celui-ci est en train de dépérir sur le continent qui l'a vu naître.

L'État-Providence et les solidarités nationales ont rendu les armes face à l'idéologie néolibérale qui s'est emparée du Vieux Continent. On en perçoit déjà les conséquences en Grèce, en Espagne, en Italie du sud, dans l'Angleterre et la France périphériques : les conditions de vie y ont régressé depuis une génération et les perspectives d'avenir y apparaissent plutôt moins réjouissantes que dans des régions du monde autrefois « sous-développées ».

« L'asymétrie entre le Nord riche et le Sud pauvre se relativise quand on compare un chômeur italien à un Brésilien nouveau riche, un Chinois en pleine ascension sociale à un Grec en chute libre ; et même au sud du Sahara, où ce planisphère de la bonne ou mauvaise fortune peut passer pour une projection fiable, l'émergence d'une classe moyenne s'ajoutant à une classe dirigeante d'une richesse souvent choquante contribue à approfondir les disparités locales, » observe Stephen Smith. « En effet, le fossé qui s'est creusé depuis le début du XIXe siècle entre le revenu par tête d'habitant dans les pays du Nord et du Sud a atteint son paroxysme en 1980 ; depuis, il s'est comblé au point de revenir au niveau qui fut le sien en 1900 » (page 141).

La paupérisation à venir de l'Europe et de ses classes populaires en particulier pourrait paradoxalement freiner et pourquoi pas ? inverser le flux migratoire si, demain, les jeunes Africains se rendaient compte qu'ils ont plus à perdre qu'à gagner en traversant la Méditerranée. Faut-il se réjouir de cette sortie par le bas ? On peut se demander ce qu'en pense le président Macron, qui s'est dit emballé par *La Ruée vers l'Europe*.

André Larané

Annexe III

François Héran- *Le spectre des migrations subsahariennes*

François Héran, professeur au Collège de France, dénonce les prévisions inquiétantes de l'africaniste Stephen Smith relatives à l'immigration africaine en Europe. Restreignant le qualificatif d'« immigré » aux étrangers nés à l'étranger, il affiche une conception très large de la citoyenneté : celle-ci résulterait du simple fait d'être né sur le territoire, indépendamment des valeurs et des coutumes de chacun...



Population et Sociétés est la feuille d'information mensuelle de l'INED (Institut national d'études démographiques). Les chercheurs de l'institut y présentent leurs travaux mais rares sont les sujets relatifs à l'immigration, car jugés trop explosifs.

La lettre 558 de septembre 2018 fait exception à la règle avec un article de François Héran, ancien directeur de l'INED, aujourd'hui titulaire de la chaire *Migrations et sociétés* au Collège de France.

L'éminent démographe s'est donné pour mission de réfuter les thèses de l'africaniste Stephen Smith dans son essai : *La ruée vers l'Europe, la jeune Afrique en route pour le Vieux Continent* (Grasset, 2018) dont le président Macron lui-même a fait l'éloge le 16 avril 2018.

François Héran concède à son adversaire le mérite d'avoir rappelé que la très grande pauvreté freine l'émigration et que la natalité africaine contredit par son ampleur toutes les prévisions des démographes.

- On émigre peu quand on est très pauvre :

Il convient en premier lieu que « comparée aux autres régions, l'Afrique subsaharienne émigre peu, en raison même de sa pauvreté ». En effet, « plus un pays est pauvre, moins ses habitants ont de chances de migrer au loin ». C'est qu'il faut réunir beaucoup d'argent pour payer les passeurs et les visas...

C'est une réalité que le professeur lui-même a longtemps ignorée. Elle a été mise en évidence en 2013 par l'économiste britannique Paul Collier (*Exodus, How migration is changing our world*) avant d'être popularisée en France par... Stephen Smith. Elle réduit à néant l'argumentaire habituel de nos hommes politique selon lequel il suffirait d'aider l'Afrique à se développer pour résoudre les problèmes liés à la ruée migratoire.

- La très forte fécondité africaine n'en finit pas de surprendre :

François Héran reconnaît aussi le comportement atypique de la démographie subsaharienne. Celle-ci n'en finit pas de surprendre. De deux ans en deux ans, les démographes de l'ONU révisent à la hausse leurs projections dans le futur proche, jusqu'en 2050. « *C'est ainsi que l'effectif de la population subsaharienne projeté pour 2050 a été relevé de 11 % dans la révision de 2012 et de 2 % dans celle de 2017* », note François Héran.

Le professeur partage de ce point de vue l'étonnement de Stephen Smith face à la persistance d'une très forte fécondité africaine, qui dément toutes les prévisions des experts en démographie depuis trois décennies. Il passe néanmoins sous silence ses implications pour l'Europe, dont la population diminue de plus en plus nettement.

Les économistes font-ils de bons démographes ?

Se détournant des travaux de ses collègues démographes, François Héran préfère mettre en avant des études effectuées par des organisations économiques internationales (Banque Mondiale, FMI, OCDE). Il fait état essentiellement d'une « *matrice bilatérale des migrations* » qui estime « *le nombre de natifs d'un pays donné résidant dans un autre pays* ». Cette matrice a été conçue par les économistes dans le seul but d'évaluer les transferts financiers des migrants vers leur pays d'origine.

C'est donc curieusement sur un travail d'économiste et non de démographe que se fonde l'éminent professeur pour évaluer les mouvements de population à venir entre l'Afrique et l'Europe dans le demi-siècle à venir.

Le premier résultat qu'il en tire concerne la proportion d'habitants du Vieux Continent qui sont nés en Afrique subsaharienne. Cette proportion serait de 1,5% aujourd'hui en France, soit un million de natifs subsahariens sur environ 65 millions d'habitants.

En 2050, toutes choses égales par ailleurs, la proportion de natifs subsahariens avoisinera 2,9% selon la matrice bilatérale des économistes. François Héran note que c'est « *très en deçà des proportions alarmistes aujourd'hui en vogue* », notamment sous la plume de Stephen Smith. Mais on peut observer que la projection des économistes de la Banque Mondiale, du FMI et de l'OCDE est une simple extrapolation des tendances actuelles obtenue par une règle de trois !

Il est pour le moins étonnant que le démographe François Héran ne prenne pas la peine de la discuter... Comment peut-on croire qu'il n'y aura pas beaucoup plus de candidats à l'exil dans une Afrique qui sera en 2050 deux fois plus chargée d'hommes qu'aujourd'hui ²² ?

Il y a plus important : la projection ne compte que les gens nés en Afrique subsaharienne et résidant en 2050 en Europe. Elle fait abstraction de toutes les personnes nées en Europe mais issues de l'immigration subsaharienne, laquelle a débuté dans les années 1970. François Héran se garde d'évoquer cet aspect essentiel de la projection...

Tricherie sur les mots

En ce qui concerne la période présente, les chiffres ci-dessus demeurent incontestables : il y a bien un million de natifs subsahariens établis en France (non compris les clandestins, indénombrables par définition).

Ce chiffre est pertinent pour les économistes qui veulent évaluer les transferts financiers des migrants vers leur pays natal. Il ne l'est pas du point de vue démographique car de ce point de vue, ce qui est important est la population française qui descend de l'immigration subsaharienne des

²²L'Afrique subsaharienne passera de 970 millions d'habitants (2017) à 2,2 milliards en 2050.

Les auteurs des projections auxquelles se réfère François Héran estiment sans plus de réflexion que les natifs de cette région installés en Europe progresseront dans la même proportion que la population du continent noir. Rien n'est moins sûr. Dans des pays semi-désertiques comme le Niger, dont la population devrait tripler, de 20 millions d'habitants en 2017 à 65 millions en 2050 (!), on peut penser en effet que la propension à émigrer sera en 2050 beaucoup plus forte qu'aujourd'hui (à moins que le pays ne tire le gros lot ou ne mette en œuvre une politique de planning familial).

quarante dernières années et forme les actuelles diasporas. On peut l'estimer à plusieurs millions de personnes (sans aller jusqu'aux neuf millions estimés par le CRIN, un collectif d'associations noires).

À partir de là, en additionnant les populations d'origine subsaharienne des différents pays européens (France, Belgique, Royaume-Uni, Italie etc.), en prenant en compte leur croissance naturelle, le regroupement familial et l'immigration illégale, il n'est pas exclu que l'Europe occidentale compte en 2050 un quart de personnes d'origine subsaharienne, selon l'estimation de Stephen Smith (à moins que l'Europe ne change de politique et que l'Afrique ne limite ses naissances).

François Héran est sans nul doute conscient de cette réalité à venir mais il tente de faire illusion en glissant subrepticement du mot « *natifs* » au mot « *migrants* » puis au mot « *immigrés* » : il évoque « *les migrants subsahariens (...) dans les sociétés du Nord* » puis, un peu plus loin, « *les immigrants subsahariens* », pour désigner à chaque fois les mêmes personnes, celles qui sont nées sur le sol africain et se sont à un moment de leur vie installées en Europe.

Fort de son statut d'expert et de professeur au Collège de France, il amène ainsi le lecteur à assimiler l'ensemble des « *immigrés* » aux seuls migrants nés hors d'Europe.

Qui est immigré ?

À la racine du différend entre François Héran et Stephen Smith, il y a deux conceptions de la citoyenneté qui s'affrontent :

- la citoyenneté des États-nations démocratiques : elle se définit par le « *désir de vivre ensemble* » (Ernest Renan, 1882), avec le sentiment de partager envers et contre tout un même ensemble de valeurs, de croyances et de mythes, de sensations et de goûts ; chacun est disposé à délibérer avec ses compatriotes et prêt à prendre les armes en cas de menace extérieure.
- la citoyenneté multiculturelle : elle se réduit au seul fait d'être né sur le territoire, indépendamment des valeurs et des coutumes de chacun. Cette conception fut celle de l'empire romain et des empires musulmans : elle se traduit par le repli de chacun sur sa communauté, l'ordre public étant assuré par un pouvoir autoritaire, adossé à une force mercenaire, selon la définition des empires par l'historien Gabriel Martinez-Gros.

De sa chaire du Collège de France, le professeur, en adepte de la conception multiculturaliste, voit la société française strictement coupée en deux catégories :

- d'une part les personnes nées hors du territoire national et assimilées aux « *immigrés* ».
- d'autre part tous les autres habitants qui ont en commun d'être nés sur le territoire national et sont ipso facto exclus de la catégorie « *immigrés* »... même s'ils sont appelés à grandir et vivre dans une diaspora complètement coupée de la société française traditionnelle.

La réalité est sans doute infiniment plus nuancée. Elle tient à la maîtrise de la langue, à l'adhésion à des principes *ad hoc*, à la volonté d'intégration etc. Le débat sur la notion d'« *immigré* » est aujourd'hui central et l'article de François Héran ne contribue pas à l'éclaircir :

- d'un côté, il y a ceux qui, comme l'honorable professeur, pensent que toute personne née sur le territoire national devient ipso facto un « *Français comme les autres* », même si son environnement familial et ses aspirations la portent vers d'autres horizons.
- de l'autre, il y a les simples gens qui s'inquiètent de la formation de « *communautés* » sans liens ni affinités avec le reste du pays. Ils y voient une menace pour le mode de vie dont ils ont hérité (s'ils sont d'origine européenne) ou qu'ils ont choisi (s'ils sont eux-mêmes d'origine extra-européenne).

André Larané

Annexe IV

Michèle Tribalat – *Statistiques ethniques*

Les statistiques ethniques sont interdites en France, entend-on dire dans les débats politico-médiatiques, indépendamment des lois, avis de la Cnil, rapports et pratiques réelles de la statistique française.

Ces empoignades verbales proviennent en grande partie des incertitudes sur ce que l'on entend par *statistiques ethniques*. De fait, celles-ci sont déjà admises en France comme dans le reste de l'Europe occidentale. Dommage que des préjugés idéologiques empêchent les professionnels de les utiliser comme elles le mériteraient ²³.

Michèle Tribalat

Que désignent les statistiques ethniques ?

On distingue en gros trois options possibles derrière cette expression :

1 - Les origines ethniques au sens large

La notion d'*immigré* recouvre une première forme de statistiques ethniques. Elle est plus étendue que la notion d'*étranger*, insuffisante pour rendre compte des effets démographiques de l'immigration. Elle permet très officiellement de qualifier en France les personnes d'après leur pays de naissance ou celui de leurs parents, y compris lorsqu'ils sont Français de naissance. Comment s'en enquérir ? En recueillant simplement le pays et la nationalité de naissance des parents.

2 - Les catégories ethno- raciales, à l'américaine ou à l'anglaise, qui mélangent la couleur de peau, l'ethnie et les pays ou continents d'origine

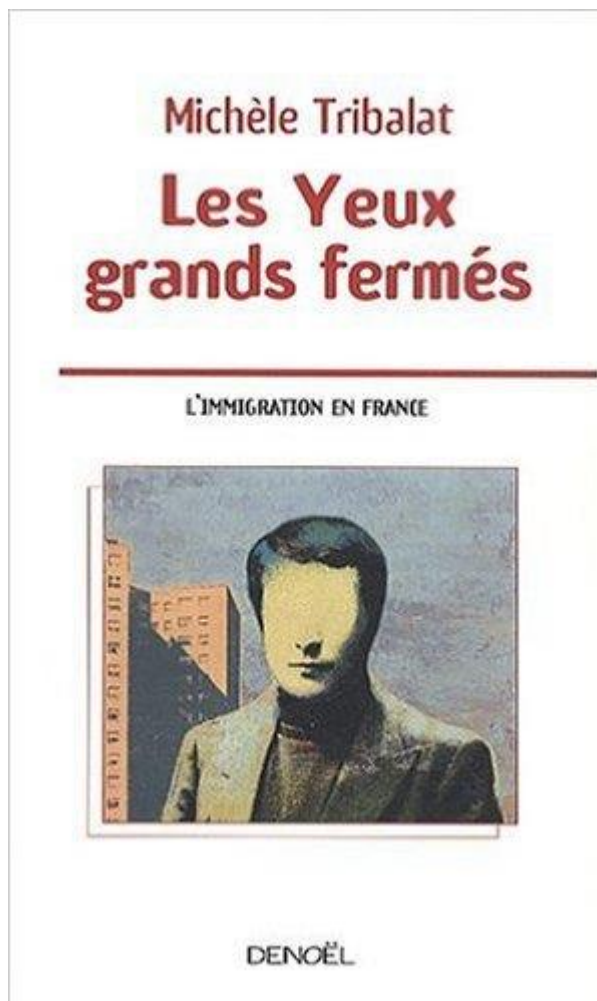
En Angleterre, lors du recensement de 2011, on a demandé aux résidents de se situer parmi plusieurs groupes ethniques et religieux (Asian, Black, White, Christian, Muslim...), avec la possibilité de se situer dans des catégories mixtes, voire dans une catégorie « *autre* ».

3 - Les catégories plus subjectives telles que le « *ressenti d'appartenance* » ou la manière dont les autres vous voient

Le recensement anglais de 2011 a ainsi introduit, pour la première fois, une question sur l'identité nationale : « *Comment décririez-vous votre identité nationale ?* ». Suivent des items correspondant aux nations britanniques (*English, Welsh...*) avec un item « *British* » et la possibilité d'indiquer tout autre identité. Plusieurs identités sont possibles. C'est ainsi qu'on peut se déclarer Britannique et Pakistanais.

Les statistiques ethniques en France

²³Démographe éminente, Michèle Tribalat s'est signalée au grand public en 2010 par un essai (*Les Yeux grands fermés*) dans lequel elle dénonce les silences et les stigmatisations qui entourent les recherches dans son domaine, en France, dès lors qu'elles touchent aux questions migratoires.



Partout en Europe occidentale, le développement des statistiques « ethniques » a accompagné la sédentarisation des immigrants. L'ancienneté plus ou moins grande du phénomène migratoire, les outils disponibles (registres de population ou non) et la nécessité d'éclairer le débat public et l'action politique expliquent l'apparition de ces statistiques dans à peu près tous les pays d'immigration, mais à des dates différentes.

Les pays disposant de registres de population étaient les mieux placés pour opérer cette mutation, notamment ceux du nord de l'Europe. C'est ainsi que la Finlande, qui n'est pas un grand pays d'immigration, dispose déjà d'une série couvrant la période 1990-2015.

En France, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) produit régulièrement des statistiques du premier type depuis le début des années 2000. Surmontant les réticences internes et externes, il a fini par introduire dans ses grandes enquêtes des questions sur le pays et la nationalité de naissance des parents. C'est le cas par exemple dans les enquêtes *Emploi* depuis 2005.

Il lui est donc devenu possible de produire des données sur l'emploi concernant les populations

d'origine étrangère sur deux générations²⁴: celle des immigrés et celle des nés en France d'au moins un parent immigré. Malheureusement, ces informations restent limitées en raison de la taille de l'échantillon de l'enquête *Emploi*.

Mais malgré le feu vert de la Cnil donné en 2007, l'Insee n'a toujours pas introduit de questions sur le pays et la nationalité de naissance des parents dans ses enquêtes annuelles de recensement. De ce fait, l'institut se prive de la possibilité de conduire des études plus fouillées, par exemple sur les concentrations et la ségrégation des populations d'origine étrangère.

L'introduction de données ethno- raciales n'est guère envisageable, compte tenu des positions de la Cnil ²⁵ et de l'avis rendu par le Conseil constitutionnel en 2007 ²⁶. Par contre, le « *ressenti d'appartenance* » peut être recueilli pour des recherches particulières, comme cela a été le cas dans l'enquête *Trajectoires et origines* de l'Ined et l'Insee en 2008.

²⁴Il faut aller rechercher, sur le site de l'Insee, la population immigrée à la même date, et l'ajouter à celle née en France d'au moins un parent immigré publiée ici : [Statistiques et études sur l'immigration](#)

²⁵Debet A., 15 mai 2007, Mesure de la diversité et protection des données personnelles, p. 28, [Séance plénière du 15 mai 2007](#)

²⁶[Loi relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile](#)

Parmi les raisons des opposants à tout type de statistique ethnique, on trouve tout à la fois l'idéologie antiraciste et la crainte de voir ces statistiques utilisées pour mener une politique de discrimination positive.

Les immigrés dans l'Union européenne

Classement par ordre d'importance de la proportion de population d'origine étrangère de 15 à 74 ans dans 25 pays de l'UE, à l'exception du Danemark, de l'Irlande et des Pays-Bas (2014).

Pays	2014	Pays	2014
Luxembourg	65,3	Espagne	17,4
Estonie	32,7	Italie	15,2
Suède	30,8	Portugal	12,9
Lettonie	28,7	Malte	11,5
Autriche	28,7	Grèce	11,0
Belgique	27,6	Lituanie	8,5
France	26,8	<i>République tchèque</i>	<i>8,0</i>
Chypre	26,0	Finlande	7,4
Royaume-Uni	26,0	<i>Hongrie</i>	<i>3,5</i>
Slovénie	21,5	<i>Slovaquie</i>	<i>2,7</i>
Allemagne	21,4	<i>Pologne</i>	<i>2,4</i>
Croatie	20,1	Bulgarie	0,7
		Roumanie	0,2

Source : Enquête Emploi, 2014, Eurostat.

Les statistiques ethniques en Europe occidentale

En Europe occidentale, si l'on met de côté le Royaume-Uni, tous les pays d'immigration ont opté pour le recueil des origines d'après la filiation, auprès des nationaux comme des étrangers. La Commission économique des Nations unies pour l'Europe a d'ailleurs recommandé, en collaboration avec Eurostat, de recourir à ce type de statistiques lors des recensements de 2010 en Europe.

Le découpage sur deux générations est à la fois un peu plus large - sont déclarés *immigrés* tous ceux qui sont nés à l'étranger, y compris des nationaux - et un peu plus étroit, car il ne retient, pour la génération née dans le pays d'accueil, que ceux dont les *deux* parents sont nés à l'étranger.

L'Autriche, qui recueille depuis 2008 ce type de données dans ses *Mikrozensus* (qui font office d'enquête Emploi), se réfère explicitement à cette définition. La Suède, après avoir hésité ²⁷, a choisi cette définition. Cela semble aussi être le cas de l'Espagne et de l'Italie.

Si la Norvège et le Danemark ont également opté pour la définition restreinte à deux parents immigrés pour définir la génération née dans ces pays, ils ont une définition différente de ce qu'ils entendent par immigrés. Les Pays-Bas ont aussi une définition bien à eux des immigrés, mais ont opté pour une définition extensive – au moins un parent immigré – de la génération née aux Pays-Bas.

L'Allemagne dénombre depuis 2005 ses populations d'origine étrangère à partir de ses *Mikrozensus*. Mais elle a un système encore plus compliqué : tous les ans, elle ajoute aux immigrants, les étrangers et les naturalisés nés en Allemagne et leurs enfants pourvu qu'ils vivent sous le même toit. C'est sa définition étroite. Mais, tous les quatre ans, elle étend sa définition avec des questions supplémentaires sur les parents.

Quant au Royaume-Uni, son recours aux données ethno-raciales n'empêche pas de distinguer aussi les individus selon qu'ils sont nés à l'étranger ou non, mais sans pouvoir raisonner en termes de générations, puisque enfants, petits-enfants etc. sont mélangés.

On l'aura compris, les comparaisons internationales sont extrêmement difficiles, même entre pays ayant choisi de repérer les origines par la filiation ²⁸ ! Une harmonisation, à l'échelle européenne, serait la bienvenue, ce qui n'empêcherait pas les pays de continuer, pour eux-mêmes, de pratiquer la définition qui leur semble la plus pertinente. Il arrive à l'UE d'harmoniser la collecte en demandant d'ajouter un module *ad hoc* sur ce sujet dans l'enquête *Emploi*, comme elle l'a fait en 2008 et en 2014.

Un tableau portant sur les 15-74 ans donne une idée de la situation dans l'UE en 2014 dans une définition suédoise étendue : nés à l'étranger et nés dans le pays d'au moins un parent né à l'étranger. La Suède est en tête, après le Luxembourg et l'Estonie. La position en bas de tableau des pays faisant partie du groupe de Visegrad (en italiques), peu familiers de l'immigration, rend compte de leur réticence à suivre ceux qui sont en haut du tableau.

²⁷Dans sa publication de 2002, la Suède a opté pour « au moins un parent né à l'étranger », puis s'est ravisée dans ses publications ultérieures. Néanmoins, elle met en ligne des données permettant de choisir depuis 2002 : « [Données récentes sur les migrations en Suède](#) ».

²⁸Les comparaisons internationales sont extrêmement difficiles, même entre pays ayant choisi de repérer les origines par la filiation, écrit Michèle Tribalat. Par exemple, en 2011, dans une estimation réalisée à partir d'une enquête *Famille*, il a été possible de calculer la proportion de personnes d'origine étrangère sur deux générations, non seulement dans la définition française (19,2 %), mais aussi dans la définition suédoise élargie aux enfants d'un seul parent immigré (24,6 %) et dans la définition néerlandaise (24 %) (« [Une estimation des populations d'origine étrangère en France en 2011](#) »).

C'était plus qu'aux Pays-Bas à la même époque (21,1 %) mais moins qu'en Suède (26 %). Dans la définition française, la proportion s'est accrue en France pour atteindre 20,5 en 2015. Dans leur définition respective, cette proportion était de 22,1 aux Pays-Bas et de 28,8 % en Suède au 1er janvier 2015 (définition suédoise étendue aux personnes nées en Suède d'un seul parent immigré).

Annexe V

Hervé Le Bras – *Il n’y a pas de grand remplacement*



« *Il n’y a pas de grand remplacement* », affirme le démographe Hervé Le Bras (Grasset, 2022) avec la volonté de contrecarrer la thèse de l'écrivain Renaud Camus. Il conteste donc à grand renfort de statistiques l'ampleur de l'immigration en France. Mais à trop vouloir prouver...

Le « *grand remplacement* » auquel fait référence le démographe Hervé Le Bras est une expression employée par Renaud Camus pour qualifier le phénomène migratoire qui affecte la France et l'Europe.

Une frange de l'opinion y voit la menace d'un changement de population, ce que conteste le démographe. Ses critiques des discours alarmistes de Renaud Camus ainsi que d'autres auteurs comme avant lui Jean Raspail méritent le détour par leur drôlerie et leur virulence.

Cela dit, l'idée qu'une population puisse en remplacer une autre sur son propre sol n'est pas absurde. Hervé Le Bras

rappelle que les Américains eux-mêmes l'ont fait à l'encontre des Indiens (page 95). Il reconnaît aussi le caractère inédit des migrations actuelles ²⁹.

Pendant tout le précédent millénaire et jusqu'en 1974, l'Europe occidentale a connu beaucoup de **brassages de populations** qui ont contribué à la formation de sa civilisation mais aucune immigration notable d'Asie ou d'Afrique.

Un basculement s'est produit depuis lors. Il transparait dans l'étude de **Jérôme Fourquet** sur les prénoms musulmans, passés de 2% des naissances à 18,8% entre 1962

²⁹ « Dans une étude de l'Insee portant sur les naissances des années 2006 à 2008, 85% d'entre elles n'ont aucun parent immigré venu de l'extérieur de l'UE et 71% aucun grand-parent de cette origine. Remonter plus haut ne changerait pas grand-chose car les migrants du temps des arrière- ou arrière-arrière-grands-parents ne venaient pratiquement jamais d'hors de l'Europe, » écrit Hervé Le Bras (*Il n’y a pas de grand remplacement*, Grasset, 2022, page 94).

et 2016. Hervé Le Bras en convient : « *Le pourcentage de 18,8% de prénoms d'origine arabe et musulmane parmi les naissances en 2016 (...) correspond presque exactement au pourcentage des naissances de parents immigrés des pays arabes ou musulmans* » (page 105). Un cinquième de la population française en devenir est donc issu de cette immigration des dernières décennies.

La grande mutation entrevue par Jacques Lesourne

Hervé Le Bras ne nie pas le phénomène migratoire. Il ne nie pas non plus les failles juridiques dont usent et abusent les migrants ³⁰. C'est sur l'ampleur du phénomène qu'il se focalise. Il s'en prend en particulier à Jacques Lesourne (1928-2020), économiste et longtemps directeur du quotidien *Le Monde*, polytechnicien comme lui.

En 1985, dans la revue *Le Débat*, Jacques Lesourne publie un article au titre prophétique : « *L'immigration, une dimension majeure du XXIe siècle européen* ». Humblement, il rappelle la grande incertitude qui pèse sur l'évolution de la fécondité et s'en tient à des projections avec des fourchettes larges. On peut seulement lui reprocher d'avoir sous-évalué la baisse de la fécondité en Algérie dans les années 90 (elle a remonté depuis lors) ainsi que d'avoir repris une citation apocryphe du président algérien Boumédiène.

Pour le reste, avec une rare clairvoyance, Jacques Lesourne décrit l'opposition à venir entre une Europe encore riche, mais stérile et vieillissante, et une Afrique pauvre mais à la fécondité exubérante : « *Le temps viendra où les Européens auront besoin de jeunes adultes pour prendre soin de leurs octogénaires* ».

Il pressent aussi, de concert avec **Emmanuel Todd**, un monde arabe affecté par les guerres, le terrorisme et les révolutions : « *Qu'à ces occasions des millions de personnes, minorités ethniques ou opposants politiques, soient contraintes comme les boat people des mers de Chine ou certains habitants du Liban de trouver refuge en Europe occidentale est une possibilité qui ne peut être exclue* ». La référence aux « *printemps arabes* », à la guerre d'Irak et aux flux migratoires de 2015 est ici criante de vérité.

Et Jacques Lesourne de conclure : « *Dans un tel contexte que s'ajoutent en 2025, aux 312 millions de descendants des habitants actuels de la Communauté à douze de 20 à 50 millions de musulmans venus du croissant méditerranéen, de Marrakech à Istanbul, est une hypothèse plausible. (...) Pourrait facilement s'y ajouter un chiffre compris entre 5 et 15 millions pour les Africains du sud du Sahara* ». Ces fourchettes correspondent bien aux nouveaux-venus d'Afrique et du croissant méditerranéen dans la période 1985-2025, auxquels s'ajoutent leurs descendants.

La suite de l'article est tout aussi intéressante avec une réflexion sur l'éventail des possibilités culturelles ouvertes par les migrations : « *l'assimilation, la diversité, la confrontation des cultures* ». Tout y est dit des enjeux actuels.

³⁰ Hervé Le Bras constate : « *On sait pertinemment qu'une large partie des demandeurs d'asile ne sont pas persécutés et ne risquent pas leur existence en restant dans leur pays, mais cherchent un travail à la hauteur de leurs compétences et de leurs souhaits* » (*Il n'y a pas de grand remplacement*, Grasset, 2022, page 121). Le démographe pourrait rappeler aussi le désastre qui s'ensuit pour les pays de départ (Algérie et Sahel en particulier), dont les forces vives préfèrent s'investir dans une fuite vers l'Europe plutôt que dans le développement de leur pays.

Entourloupe sur les mots

Hervé Le Bras a-t-il lu comme nous cet article ? On en doute. Sa mauvaise foi est patente quand il conteste les projections relatives à l'immigration : « *Aujourd'hui, le nombre global de personnes nées en Afrique ou dans les pays musulmans d'Asie et présentes dans la CEE est d'environ 12 millions. Elles étaient déjà 7 millions en 1985. (...) Les 5 millions supplémentaires observés depuis 1985 sont loin des 25 à 65 millions annoncés [par Lesourne]* » (pages 31-32).

Cherchez l'erreur. Elle est dans le détournement des mots. Jacques Lesourne pronostiquait l'installation sur le sol européen de diasporas dont l'intégration n'irait pas de soi, même sur plusieurs générations, et c'est à ces diasporas qu'il appliquait le terme d'immigrants.

Hervé Le Bras feint de ne pas le comprendre et conteste ses projections en ramenant le terme d'immigré à la stricte définition qu'en donne l'INSEE : « *personne née étrangère à l'étranger et résidant en France* », une définition simple à manipuler mais qui ne suffit pas à appréhender la réalité de l'immigration.

Ainsi, cas classique, une adolescente née au Mali rejoint son mari à Montreuil avec leur premier-né. Celui-ci est défini par l'INSEE comme « *immigré* » mais pas ses frères et ses sœurs appelés à naître sur le sol français, même s'ils auront les mêmes difficultés à s'assimiler. Absurde. Un lieu de naissance et même une carte d'identité ne transforment pas *ipso facto* un immigrant en autochtone, sinon, les habitants des États-Unis seraient tous considérés comme Amérindiens, à l'exception des derniers arrivants...

Il y a quarante ans déjà, des esprits aussi affûtés que Jacques Lesourne mais aussi [Alfred Sauvy](#) et [Pierre Chaunu](#) avaient pressenti le changement de population auquel nous sommes aujourd'hui confrontés. Les Français et les Européens des décennies à venir ne ressembleront pas, quoiqu'il adviene, aux Français et Européens des précédents millénaires. Y a-t-il lieu de s'en inquiéter au point de nier cette réalité comme Hervé Le Bras ?

La France, un pays « sorti tout droit d'un conte de fées »

Quel autre pays est moins raciste que la France et plus ouvert sur le monde ? La France est, ou plutôt était jusqu'à la fin du XXe siècle, une terre d'accueil à nulle autre pareille. Son Histoire l'atteste ainsi que ses enfants d'adoption, de Joséphine Baker à Emmanuel Levinas ³¹. En témoignent aussi le grand nombre d'unions mixtes.

³¹ Le philosophe français Emmanuel Levinas, né en 1906 dans une famille juive de Kaunas (Lituanie) a rapporté ce propos de son père, le rabbin Jehiel Levyne, à propos de l'[Affaire Dreyfus](#) : « *Un pays où l'on se déchire à propos du sort d'un petit capitaine juif est un pays où il faut aller* ».

Ces mots font écho à ceux de [Joséphine Baker](#), le 28 août 1963 à Washington, quelques minutes avant que le pasteur Martin Luther King prononce son célèbre « *I have a dream* » : « *Lorsque j'étais enfant, ils ont brûlé ma maison, j'ai eu peur et je me suis enfuie. J'ai fini par m'enfuir très loin. Jusqu'à un endroit qu'on appelle la France. [...] Je peux vous dire, mesdames et messieurs, que dans ce pays qui semblait sorti tout droit d'un conte de fées, je n'ai jamais eu peur.* »

S'il y a aujourd'hui des tensions, elles viennent de l'effondrement de l'État national, incapable de protéger les citoyens d'outre-mer et les citoyens des quartiers populaires contre une immigration sauvage. Elles viennent plus encore de l'hystérie de quelques leaders bien français qui se plaisent à « *victimiser* » leurs concitoyens à peau sombre et/ou de confession musulmane. Ils les infantilisent et les déresponsabilisent en mettant tous leurs échecs sur le compte de prétendues discriminations. Ils les réduisent au statut de sous-citoyens. Ce racisme compassionnel est pire à certains égards que le racisme de la haine encore pratiqué aux États-Unis car, contre ce dernier, on peut se révolter (dico). Mais comment se révolter contre un militant qui prétend ne vouloir que votre bien ?

En niant le changement actuel de population en France, Hervé Le Bras ajoute à l'anxiété ambiante. Il trouble les classes populaires et les pousse dans les bras de l'extrême-droite (Rassemblement National), tant dans la France périphérique, abandonnée par l'État, que dans certains départements d'outre-mer qui n'en peuvent plus de l'immigration sauvage. Il donne aussi du grain à moudre au polémiste Éric Zemmour qui a attiré à lui les suffrages d'un électorat urbain et intellectuel en agitant le spectre de l'islamisme.

Regardons la réalité en face pour mieux la gérer et ainsi échapper à l'anxiété et au conflit. Les statistiques démographiques sont limpides et bien plus instructives que les statistiques de l'immigration (tableau). Elles révèlent en Occident (et en Extrême-Orient) des indices de fécondité très inférieurs à ce qui serait nécessaire pour simplement renouveler les générations.

Avec une diminution d'un tiers ou de moitié du nombre de naissances d'une génération à la suivante, la population européenne, lointaine descendante des Indo-Européens, est appelée à s'éteindre d'ici trois ou quatre générations, au début du prochain siècle.

Elle se fondera dans une nouvelle population qui, selon toute vraisemblance, viendra d'Afrique subsaharienne. Nous devons nous accommoder de cette réalité qui répond à un choix collectif plus ou moins conscient... sauf à changer notre mode de vie consumériste qui tout à la fois détourne les jeunes gens de la maternité et dérègle le climat.

André Larané